



Bulletin Officiel

N° 5683 Mardi 04 Septembre 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018 2

DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE 3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

UNIFACTOR 2018 4-7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

MICROCRED « 2018-1 » 8-11

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION

WIFAK INTERNATIONAL BANK -WIB- 12

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BEST LEASE 13-16

WIFAK BANK 17-19

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 20-21

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « TUNISIE VALEURS »

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2018

- TUNISIE VALEURS
- SOCIETE ESSOUKNA
- MODERN LEASING
- SIAME
- ARAB TUNISIAN BANK – ATB -

ANNEXE IV

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SEMESTRIEL ARRETES AU 30 JUIN 2018

- FCC BIAT - CREDIMMO 1
- FCC BIAT - CREDIMMO 2

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2018**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2018**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« UNIFACTOR 2018 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'UNIFACTOR réunie le **22/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total ne dépassant pas les 150 millions de dinars dans un délai de cinq années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/04/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars d'une durée de 5 ans aux taux suivants :

- Taux variable : TMM+2,5% ;
- Taux fixe : 8,45%.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du 24/07/2018 a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux variable : TMM + 2,5% ;
- Taux fixe : 9,25%.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «UNIFACTOR 2018 ».

Montant : 20 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt « UNIFACTOR 2018 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,25% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

✓ Taux fixe

Taux annuel brut de 9,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

✓ Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,25%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,845%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,345%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des Catégories A et B du présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,682** années.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018**, et ce, même en cas de prorogation de cette date

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes les catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2023** pour toutes les catégories.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/09/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **30/11/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/11/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/12/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10/09/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **UNIFACTOR 2018** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 03/08/2018, la note à long terme «BB (tun)» à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 » objet de la présente note d'opération.

- Suite -

Cotation en bourse :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société UNIFACTOR s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « UNIFACTOR 2018 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

UNIFACTOR s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1004 en date du 20/08/2018, du document de référence « Unifactor 2018 » enregistré par le CMF sous le n°18-005 en date du 20/08/2018, des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

La note d'opération et le document de référence « UNIFACTOR 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de UNIFACTOR – Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 Tunis; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de UNIFACTOR : www.unifactor.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 d'Unior Factoring seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 31/08/2018 et le 31/10/2018.

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

*Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions
de nominal 100 dinars*

Siège social : 65, Avenue Alain Savary- 1002 - Tunis

Registre de Commerce : B01170062013

Matricule Fiscale : 1314598/V/A/M

Tél : 71 843 600

Fax : 71 843 600

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

« MICROCRED 2018-1 »

De 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT

Prix d'émission : 100 dinars

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/04/2018** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 30MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20/06/2018** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 15MDT susceptible d'être porté à 20MDT, et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,75% et/ou TMM+3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ **Montant**

Le montant total du présent emprunt est fixé à 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire «MICROCRED 2018-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- Suite -

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **24/07/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22/09/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/09/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/10/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **Dénomination de l'emprunt : « MICROCRED 2018-1 »**

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement :** Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Forme des titres :** Nominatives.

➤ **Nature des titres :** Titres de créance.

➤ **Catégorie des titres :** Ordinaire.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés :** les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations.

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par MAC SA, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/09/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **22/09/2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Suite -

➤ **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt** :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,75% et/ou variable TMM+3%;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 10,5%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,00% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 10,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement et remboursement** :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **22/09/2023** pour la catégorie A et le **22/09/2025** pour la catégorie B.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 septembre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/09/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22/09/2019** pour la catégorie A et le **22/09/2021** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,75%** l'an pour la catégorie A et **10,50%** l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable)** :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juin 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,67% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,67% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de

- Suite -

rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,667** années et de **4,072** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « MICROCRED 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

AVIS DE SOCIETES

Prorogation de la période de souscription

Wifak International Bank -WIB-

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba -Medenine-

La STB Finances, intermédiaire en bourse, informe le public que la Wifak International Bank -WIB- a décidé de proroger, au 31/08/2018 inclus, la période de souscription aux titres participatifs « Chahadet Wifak Bank 2018 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5639 du 28/06/2018), qui a été initialement prévue du 02/07/2018 au 31/07/2018 avec possibilité de prolongation au 15/08/2018.

AVIS DE SOCIETES*

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
BEST LEASE (**)**

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis
Registre de Commerce: B132611999
Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باست ليز »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION ()**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Epargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres de 100 dinars chacun sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	7,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

()REVISION DES CONDITIONS DE L'EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE :**

Suite à l'augmentation continue du Taux de marché Monétaire (TMM) qui a atteint 7% de jour au jour et qui est susceptible de s'aggraver dans les mois à venir, la Direction Générale de BEST LEASE, afin de réussir la clôture de son opération d'émission des titres participatifs « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 » « 2018-01 إصدارات باست ليز » dans des conditions de marché très difficiles, a décidé de réviser à la hausse le taux de profit proposé comme le montre le tableau ci-dessous et de prolonger la période de souscription jusqu'au **15 septembre 2018**:

Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)
8,5%	7,5%	1%

Le reste des conditions de l'émission reste inchangé.

- Suite -

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 18 000 000 de dinars divisé en 180 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **11 juin 2018** et clôturés au plus tard le **31 juillet 2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **31 juillet 2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

3. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2018-01 »

« إصدارات باست ليز 2018-01 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **01 août 2018**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 15/01/2019 pour l'avance et au 15/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

- Suite -

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

1. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2025** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

2. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de 7,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 15 juillet de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 8% :

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 8% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices défini ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 8%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

- Suite -

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de BEST LEASE dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS**WIFAK BANK**

Société Anonyme au Capital de 150 000 000 de dinars divisé en 30 000 000 actions de 5 Dinar chacune

Siège Social : Avenue H. Bourguiba 4 100 Médenine

Registre de Commerce : B134782002

Matricule Fiscal : 798651L/P/M/000

« CHAHADET WIFAK BANK 2018 »**Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne****DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION**

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 29/06/2016 l'émission de titres participatifs à hauteur de 50 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 21 mai 2018, a décidé d'émettre des titres participatifs sous forme de «Moudharaba» telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 27 avril 2018, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 30 millions de dinars susceptibles d'être portée à 50 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Épargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8,5%	6,5%	2%	A la fin de la 7^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant :**

Le montant total de la présente émission est fixé à 30 000 000 de dinars, divisée en 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **02/07/2018** et clôturés au plus tard le **31/07/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du 31/07/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu' au **15/08/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au 31/07/2018.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » « شهادات بنك الوفاق 2018 »

»

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au 31/07/2018.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2018 pour l'avance et au 31/07/2019 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par STB FINANCE qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le **31/07/2025** à la valeur nominale. La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.

- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à **8,5%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de **6,5%** calculée sur la valeur nominale est payable le 31 Décembre de chaque année.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable **le 31 juillet de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires du 30 juin 2025.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à **2%** de la valeur nominale.

Les clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Médenine.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	176,100	176,125		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	119,690	119,711		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	101,997	102,011		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	104,804	104,821		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	105,344	105,367		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,714	15,717		
7 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	114,975	114,989		
8 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,124	1,124		
9 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	103,535	103,549		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
10 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,617	1,618		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
11 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,661	42,667		
12 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,636	57,642		
13 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	130,510	130,088		
14 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	133,317	132,001		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
15 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	171,095	169,792		
16 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	619,579	616,385		
17 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	144,266	143,577		
18 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	148,897	148,098		
19 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	148,012	147,190		
20 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	120,323	119,799		
21 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	135,245	134,151		
22 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	184,222	184,793		
23 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	104,237	103,387		
24 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	110,910	110,717		
25 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	186,818	185,737		
26 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	162,074	161,067		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	118,016	117,714		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	128,275	128,485		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	26,392	26,165		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2456,393	2443,389		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	139,581	139,861		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	167,830	168,090		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	217,685	217,663		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	20,794	20,785		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5513,822	5521,656		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	3,141	3,149		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,631	2,637		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,340	1,336		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,169	1,171		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,237	1,239		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,253	1,258		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	138,632	137,803		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	126,586	126,867		
44 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1036,800	1210,830	1202,486		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	13,116	13,044		
46 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	12,100	12,100		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	107,643	107,677
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	102,021	102,043
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	104,074	104,098
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	102,060	102,084
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	103,527	103,547
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	106,448	106,466
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	104,023	104,039
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	100,988	101,005
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	102,919	102,932
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	103,621	103,637
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	102,583	102,602
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	106,197	106,226
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	104,248	104,269
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	103,125	103,136
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	102,337	102,351
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	103,616	103,627
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	102,038	102,061
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	103,180	103,198
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	104,638	104,649
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	102,124	102,139
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	102,097	102,110
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	104,860	104,874
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	101,747	101,758

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,544	10,545
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	102,795	102,806
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	102,851	102,867
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	104,181	104,194
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,351	10,352
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	66,663	66,083
76	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	113,986	113,307
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,894	18,882
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	349,101	347,146
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,744	30,758
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2677,755	2663,263
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	78,783	78,651
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,598	57,589
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	123,980	123,649
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	115,482	114,640
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	11,093	11,055
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	12,495	12,431
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	16,180	16,098
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	16,256	16,102
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	18,139	17,991
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	14,874	14,780
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	168,676	168,412
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	155,121	155,064
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	10,221	10,108
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	133,191	133,321
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	98,646	99,139
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	103,163	103,689
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	99,285	99,337
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	124,703	123,328
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	100,285	100,263
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	11,168	11,103
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	108,445	107,514
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	185,612	183,386
105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	127,904	128,406
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	115,333	115,387
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	132,654	133,218
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	225,499	224,792
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	198,232	197,663
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	167,327	167,213
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	26,397	26,236
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	159,312	157,622
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	128,379	129,113
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9665,410	9626,751
115	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	82,521	83,511
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1140,011	1136,879
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6465,486	6472,589
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5635,717	5636,811
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	102,741	102,973
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	129,040	128,705
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	13 073,224	13 073,143

* SICAV en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018, pour tout placement sollicité après le 31/08/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « TUNISIE VALEURS »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Tunisie Valeurs ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Tunisie Valeurs » a pris les engagements suivants :

- Conformer l'article 10 de ses statuts relatif à la cession et à la transmission des actions en prenant en considération les dispositions de l'article 22 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier prévoyant que « l'admission des actions à la cote de la bourse vaut pour la société concernée renonciation de plein droit à toute clause d'agrément et de préemption prévue par ses statuts » ;
- Conformer ses états financiers individuels et consolidés aux dispositions du système comptable des entreprises ;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF.
Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions Tunisie Valeurs acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial ;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing ;
- Informer le public sur tout changement touchant la structure de capital d'INTEGRA PARTNERS ;
- Informer le public du résultat du contrôle social auquel la société « Tunisie Valeurs » va être soumise et qui va couvrir la période 2015-2017 ;

- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, la société « Tunisie Valeurs » envisage de déposer auprès de la BCT une demande d'agrément pour l'exercice des métiers de Banque d'affaires. A cet effet, elle s'engage à porter à la connaissance du public toute information pertinente concernant le déroulement de ce processus.

Par ailleurs, les actionnaires de référence^(*) de la société « Tunisie Valeurs » détenant 46,51% du capital après l'ouverture du capital, s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « TUNISIE VALEURS » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné, en date du 11/06/2018, son accord de principe quant à l'admission des actions de « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 2.000.000 actions de nominal cinq (5) dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction ;

Le Conseil, a en outre, pris acte de l'existence d'un pacte d'actionnaires et de l'engagement de mettre en place un contrat de liquidité.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la société « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse AFC a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de « Tunisie Valeurs » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 31 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

(*) La société INTEGRA PARTNERS, M. Slaheddine CAID ESSEBSI, M. Abderrazak BEN AMMAR et M. Slim MAAOUI

Contexte et objectifs de l'opération :

Les actionnaires de la société « Tunisie Valeurs » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse.

Cette introduction permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ accroître sa notoriété à l'échelle nationale et internationale ;
- ✓ garantir la liquidité du titre ;
- ✓ pérenniser la société ;
- ✓ bénéficier de l'avantage fiscal en ouvrant plus de 30% du capital.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 30/03/2018, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30/03/2018 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société « Tunisie Valeurs » et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir toutes les procédures et formalités nécessaires à la finalisation de l'introduction de la société « Tunisie Valeurs » sur le marché principal et pour fixer les modalités de cette introduction.

Le Conseil d'Administration réuni le 22/06/2018 a approuvé le rapport d'évaluation de la société et a fixé les modalités de son introduction au Marché Principal de la cote de la Bourse par la cession de 704.572 actions représentant un pourcentage d'ouverture de 35,23% du capital.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société « Tunisie Valeurs » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une cession de la part des actionnaires actuels de **704.572** actions d'une valeur nominale de 5 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **35,23%** du capital social actuel, dont **30,23%** dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen d'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **604.572** actions au public, représentant **85,81%** de l'offre globale et **30,23%** du capital social de la société, centralisée auprès de la BVMT.

Par ailleurs, au cours de la période de l'Offre au Public, **100.000** actions représentant **5,00%** du capital social de la société feront l'objet d'un **Placement Privé** réalisé par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse. Ce placement privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

En parallèle à cette offre, l'actionnaire INTEGRA PARTNERS a décidé de céder une partie de ses actions au personnel de « Tunisie Valeurs » non actionnaire actuellement. Cette cession portera sur **20.000** actions représentant **1%** du capital de la société au prix de **27,9 DT** l'action, soit une décote de **10%** par rapport au prix de la présente OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du placement auprès du personnel non actionnaire n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et du Placement Privé.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : TUNISIE VALEURS

Siège social : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajene – Tunisie.

Forme juridique : Société anonyme, intermédiaire en bourse agréée par la BVMT le 06/11/1991.

Législation particulière applicable : De par son activité d'intermédiaire en Bourse, la société « Tunisie Valeurs » est régie notamment par la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ainsi que par le décret n° 99-2478 du 1^{er} novembre 1999 portant statut des intermédiaires en Bourse.

Date de constitution : 22/05/1991

Capital social : 10.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions ordinaires de nominal cinq (5) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **29/08/2018 au 14/09/2018 inclus**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Tunisie Valeurs », tous frais, commissions, courtages et Taxes compris, a été fixé à **31 DT**, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Privé.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société « Tunisie Valeurs » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achats pour les investisseurs désirant acquérir des actions de la société « Tunisie Valeurs » dans le cadre du Placement Privé s'effectue auprès de l'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société « Tunisie Valeurs » exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse, Tunisie Valeurs, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions « Tunisie Valeurs » exprimés dans le cadre du Placement Privé.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de **704.572** actions à céder, soit **35,23%** du capital de la société après la réalisation de l'opération.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Privé,

comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombres d'actions offertes	Montant (DT)	% du capital après opération
Offre à Prix Ferme	85,81%	604.572	18.741.732	30,23%
Placement Privé	14,19%	100.000	3.100.000	5,00%
TOTAL	100,00%	704.572	21.841.732	35,23%

Offre à Prix Ferme

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en trois (3) catégories :

Catégorie	Nombres d'actions	Montant (DT)	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'offre
Catégorie A : Institutionnels tunisiens et/ou étrangers y compris les OPCVM sollicitant au minimum 1.001 actions et au maximum 100.000 actions.	170.000	5.270.000	8,50%	24,13%
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, hors institutionnels, sollicitant au minimum 1.001 actions et au maximum 10.000 actions.	350.000	10.850.000	17,50%	49,68%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales, tunisiennes et/ou étrangères, hors institutionnels, sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 1.000 actions.	84.572	2.621.732	4,23%	12,00%
Total	604.572	18.741.732	30,23%	85,81%

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

Pour les catégories A et B : les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie C : les ordres d'achat seront satisfaits également par palier jusqu'à épuisement total de la quantité offerte.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital de l'opération pour les non institutionnels.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A, B puis C.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de la catégorie A doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à donner des ordres d'achat dans le cadre de l'une des trois catégories de l'OPF ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Privé et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeurs tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y'a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 100 actions, ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 10.000 actions pour les non institutionnels, et à 5% du capital social, soit 100.000 actions, pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples reproduits chez un même intermédiaire, seul l'ordre d'achat portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Placement Privé

Au cours de la période de l'Offre au public, **100.000** actions « Tunisie Valeurs » représentant **5,00%** du capital de la société feront l'objet d'un Placement Privé réalisé par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse.

Les actions seront offertes à des investisseurs désirant acquérir pour un montant minimum de **250 000 DT**. Ce Placement Privé sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordres dans le cadre du Placement Privé n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Transmission des demandes et centralisation :

Offre à Prix Ferme :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévus par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Privé :

A l'issue de l'opération de Placement, Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Privé au CMF et à la BVMT.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, et comporter son cachet.

Placement auprès du personnel non actionnaire :

Les 20.000 actions offertes aux salariés de « Tunisie Valeurs » seront placées exclusivement par l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs. Un état comportant la liste exhaustive des acquéreurs des 20.000 actions sera transmis à la BVMT le jour de l'ouverture des plis.

Ouverture des plis et dépouillement :

Offre à Prix Ferme :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, AFC, intermédiaire en Bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB). La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

Placement Privé :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Privé sera communiqué sous plis fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat dans le cadre du Placement Privé, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive (diffusion d'au moins 30% du capital), l'avis précisera par intermédiaire en Bourse, le nombre d'actions attribuées, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable (diffusion d'au moins 30% du capital), la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

En date du 16/07/2018, Tunisie Clearing a attribué aux actions de la société TUNISIE VALEURS le code ISIN : TN0007790017.

Le registre des actionnaires sera tenu par Tunisie Clearing.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

10- Avantage fiscal

Selon les dispositions de la loi n°99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et les textes subséquents, les entreprises qui s'introduisent en bourse et qui ouvrent au public au minimum 30% de leur capital social, bénéficient de la réduction du taux

de l'impôt sur les sociétés de 30% à 20% et ce, pendant les cinq ans qui suivent l'introduction en bourse.

Selon les dispositions de la loi de finances 2017 : le taux de l'IS de faveur de 20% est réduit à 15% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 25%, qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse à partir du 1^{er} janvier 2017 et avant le 31 décembre 2019.

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une durée d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la société « Tunisie Valeurs » a été établi entre l'intermédiaire en Bourse AFC et les trois actionnaires de référence suivants de la société « Tunisie Valeurs », à savoir : la société INTEGRA PARTNERS, M. Slaheddine CAID ESSEBSI et M. Abderrazak BEN AMMAR, portant sur un montant de 500.000 DT et 56.708 actions.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°18-1003 du 09 Août 2018, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société « Tunisie Valeurs », de l'Arab Financial Consultants –AFC– intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de la modification de la raison sociale de la société « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Tunisie Valeurs

Siège Social : Immeible Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajene

La société Tunisie Valeurs publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Fehmi LAOURINE (AMC ERNST & Young) et Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	30. juin			31. décembre			Notes	30. Juin		
		2018	2017	2 017	2 017	2018	2017		2017		
ACTIFS											
ACTIFS NON COURANTS											
Immobilisations incorporelles		1 004 564	931 745	971 939	Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000		
Moins : amortissements		(940 865)	(927 627)	(931 722)	Réserve légal		1 000 000	1 000 000	1 000 000		
	4	63 699	4 118	40 216	Réserve de réévaluation		424 000	424 000	424 000		
					Réserve pour réinvestissement exonéré		6 762 256	6 762 256	6 762 256		
					Résultats reportés		2 829 863	1 558 311	1 558 311		
Immobilisations corporelles		17 658 939	12 390 386	15 892 945	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 016 119	19 744 567	19 744 567		
Moins : amortissements		(8 482 967)	(7 890 149)	(8 103 278)	Résultat net de l'exercice		2 444 702	1 447 644	3 471 552		
	5	9 175 972	4 500 237	7 789 667	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	23 460 821	21 192 211	23 216 119		
Immobilisations financières	6	9 295 335	9 603 161	9 764 291							
Total des actifs immobilisés		18 535 006	14 107 516	17 594 174							
Autres actifs non courants		-	-	-							
					PASSIFS						
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		18 535 006	14 107 516	17 594 174	PASSIFS NON COURANTS						
ACTIFS COURANTS					Emprunts et dettes assimilées	13	-	236 458	198 743		
Clients et comptes rattachés		556 140	140 176	14 941 766	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		-	236 458	198 743		
	7	556 140	140 176	14 941 766							
Intermédiaires acheteurs		490 490	2 606 752	3 495 061	PASSIFS COURANTS						
	8	490 490	2 606 752	3 495 061	Clients et comptes rattachés	7	19 307 616	46 903 933	27 592 287		
Autres actifs courants	9	13 143 952	20 665 580	10 976 524	Intermédiaires vendeurs	8	302 187	3 119 213	3 647 887		
Placements et autres actifs financiers	10	3 894 114	5 012 321	6 287 082	Autres passifs courants	14	6 465 449	5 335 240	6 081 514		
Liquidités et équivalents de liquidités	11	17 561 452	35 834 647	11 185 350	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	4 645 081	1 579 937	3 743 409		
					TOTAL DES PASSIFS COURANTS		30 720 333	56 938 323	41 065 096		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		35 646 148	64 259 476	46 885 784	TOTAL DES PASSIFS		30 720 333	57 174 781	41 263 839		
TOTAL DES ACTIFS		54 181 154	78 366 992	64 479 958	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		54 181 154	78 366 992	64 479 958		

ETAT DE RESULTAT				
(Montants exprimés en dinar)				
	Notes	30. Juin		31. décembre
		2018	2017	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	16	8 335 530	7 542 712	15 452 348
Autres produits d'exploitation	17	65 276	68 336	136 672
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>8 400 806</u>	<u>7 611 048</u>	<u>15 589 020</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	3 697 120	2 968 064	6 052 632
Dotations aux amortissements	19	490 832	404 688	808 499
Dotations nettes aux provisions	19	(170 046)	293 933	371 750
Autres charges d'exploitation	20	1 964 332	1 952 069	3 929 866
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>5 982 238</u>	<u>5 618 754</u>	<u>11 162 747</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		<u>2 418 568</u>	<u>1 992 294</u>	<u>4 426 273</u>
Charges ou produits financiers (ères) nets (ttes)	21	(14 847)	(23 304)	(40 763)
Produits des placements	22	398 369	452 915	965 119
Autres gains ordinaires	23	98 364	75 297	138 088
Autres pertes ordinaires		(24 334)	(383 676)	(543 518)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
		<u>2 876 120</u>	<u>2 113 526</u>	<u>4 945 199</u>
Impôts sur les sociétés		(431 418)	(665 882)	(1 473 647)
Contribution conjoncturelle		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE				
		<u>2 444 702</u>	<u>1 447 644</u>	<u>3 471 552</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2018	2017	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		2 444 702	1 447 644	3 471 552
Ajustements pour :				
Dotations aux amortissements	19	490 832	412 890	808 499
Dotations aux provisions	19	64 550	3 561 323	371 750
Reprises sur provisions	23	(234 596)	(3 267 390)	-
Régularisation des immobilisations	5	-	-	9 976
Plus ou moins valeurs sur cession d'immobilisations financières		-	-	6 000
Plus ou moins valeurs sur cessions d'immobilisations corporelles		(37 000)	(24 606)	(24 708)
Variation des :				
Clients et comptes rattachés débiteurs	24	14 385 626	7 628 253	(7 173 337)
Intermédiaires acheteurs	24	3 004 571	37 217	(851 092)
Autres actifs courants	24	(2 167 428)	(12 638 296)	(2 949 241)
Clients et comptes rattachés créditeurs	25	(8 284 671)	35 845 682	16 534 036
Intermédiaires vendeurs	25	(3 345 700)	(10 147 614)	(9 618 940)
Autres passifs courants	25	405 250	(410 603)	286 926
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		6 726 136	22 444 500	871 420
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	24	3 078 163	(971 479)	(2 262 225)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26.1	(1 900 619)	(267 443)	(3 998 556)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		37 000	67 321	67 423
Décaissements affectés de l'acquisition des autres actifs non courants		-	-	-
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations financières	26.2	(267 507)	-	(235 850)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	26.2	200 000	895 948	951 581
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 931 126)	695 826	(3 215 402)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	12	(2 200 000)	(1 020 000)	(1 020 000)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées		(272 836)	(33 841)	(68 926)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(2 472 836)	(1 053 841)	(1 088 926)
Variation de trésorerie		5 400 337	21 115 006	(5 695 133)
Trésorerie au début de la période	24	7 516 034	13 211 167	13 211 167
Trésorerie à la clôture de la période	24	12 916 371	34 326 173	7 516 034

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Tunisie Valeurs » est une société anonyme de droit Tunisien, constituée en Mai 1991.

Le capital social fixé initialement à D : 100.000 a fait l'objet de plusieurs augmentations pour atteindre un montant de D : 10.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26 décembre 2003 a décidé de :

- Réduire le capital social d'un montant de D : 2.000.000, correspondant à la partie non libérée de l'augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 1998 ;
- Augmenter le capital social d'un montant de D : 2.000.000, pour le porter de nouveau à D : 5.000.000, par l'émission et la création de 20.000 actions nominatives de D : 100 chacune souscrites en numéraire et libérées du quart au moment de la souscription. La libération du reliquat a eu lieu en 2008.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 octobre 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 5.000.000, pour le porter à D : 10.000.000, par l'émission et la création de 50.000 actions de D : 100 chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement en 2012.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21 novembre 2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action à D : 10 et porter, ainsi, le nombre d'actions à 1.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 avril 2018 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action à D : 5 et porter, ainsi, le nombre d'actions à 2.000.000.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2018 à D : 10.000.000 divisé en 2.000.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

La société a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne.
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers.
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

Note 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable, à l'exception de la dérogation développée dans la note 3.1.

Note 3 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévues par les normes comptables en vigueur, à l'exception de celle développée dans la note 3.1 et qui se rapporte à la réévaluation du terrain.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Toutefois, le terrain, sur lequel est édifié le siège social, a fait l'objet d'une opération de réévaluation décidée par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 Octobre 2004.

Cette réévaluation a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de D : 424.000.

Les taux retenus sont les suivants :

• Constructions	20 ans	5%
• Constructions à statut juridique particulier	7 ans	14,28%
• Matériel de transport	5 ans	20%
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
• Agencements aménagements installations	10 ans	10%
• Matériel informatique	7 ans	15%
• Logiciels informatiques	3 ans	33%
• Site web	3 ans	33%

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

3.2 Clients

Le compte « clients » retrace les mouvements de fonds afférents à des opérations de placement ou de vente ordonnées par les clients.

Le compte « clients » enregistre à son crédit :

- Les versements de fonds ;
- Les produits de vente des titres ;
- Les dividendes encaissés pour le compte des clients ;
- Les annuités des emprunts obligataires.

Il enregistre à son débit :

- Les retraits de fonds ;
- Les placements ;
- Les transferts.

3.3 Les produits

Les produits de la société sont de différentes catégories, il s'agit notamment des :

- ◆ Commissions de gestion des comptes titres : rémunérant la gestion et la garde du portefeuille des clients.
- ◆ Commissions sur les transactions boursières : sur chaque transaction boursière, la société perçoit une commission de 0,2% à 0,6% pour les institutionnels et de 0.6% pour les autres clients.
- ◆ Commissions de placement : ces commissions sont perçues des émetteurs à l'occasion des placements d'obligations, ou des souscriptions d'actions.
- ◆ Commissions de gestion d'OPCVM : ces commissions résultent de la gestion des capitaux des OPCVM tels que les SICAV et les FCP.
- ◆ Services financiers : la société est rémunérée pour le service financier qu'elle pourrait assurer à l'occasion de l'émission d'emprunts obligataires, ou bien pour la tenue du registre des actionnaires (agent de transfert) des sociétés qu'elle introduit en bourse.
- ◆ Etudes, assistances, introductions : ce type de produit est généré par les études effectuées par la société en vue de la privatisation, par l'assistance aux entreprises privées en vue d'organiser leur introduction en bourse ainsi que par l'émission d'emprunts obligataires.

3.4 Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Par ailleurs, la société est assujettie à la TVA au taux normal.

NOTES AU BILAN**Note 4 : LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles, amortissements déduits, s'élevaient au 30 Juin 2018 à D : 63.699 contre D : 4.118 au 30 Juin 2017. Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de trois ans, elles se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Logiciels informatiques	810 989	738 170	778 364
- Site Web	55 200	55 200	55 200
- Fond de commerce	138 375	138 375	138 375
- Amortissements cumulés	(940 865)	(927 627)	(931 722)
	63 699	4 118	40 216

Note 5 : LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, amortissements déduits, s'élevaient à D : 9.175.972 au 30 Juin 2018 contre D : 4.500.237 au 30 Juin 2017 et se détaillent comme suit :

		30-juin				
		2018			2017	2017
		Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets	Montants Nets	Montants Nets
- Terrain	(A)	865 463	-	865 463	426 000	426 000
- Constructions		5 177 942	(4 019 613)	1 158 329	720 574	695 242
- Matériel de transport		1 823 796	(611 378)	1 212 418	675 962	914 220
- Installations générales		3 535 126	(2 034 524)	1 500 602	1 027 785	1 524 879
- Equipements de bureaux		1 238 646	(1 167 006)	71 640	58 446	83 233
- Matériel informatique		820 943	(650 446)	170 497	102 772	175 179
- Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles		4 197 023	-	4 197 023	386 391	2 955 442
- Terrain à statut juridique particulier		-	-	-	439 463	439 463
- Construction à statut juridique particulier (B)		-	-	-	662 844	576 009
TOTAL		17 658 939	(8 482 967)	9 175 972	4 500 237	7 789 667

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

(A) : Un terrain a fait l'objet d'une réévaluation libre décidée par le conseil d'administration réuni le 25 octobre 2004. Cette réévaluation a eu pour effet de porter la valeur du terrain de D : 2.000 à D : 426.000 et a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de D : 424.000.

(B) : La rubrique "construction à statut juridique particulier" a été constituée, au 31.12.2017, exclusivement par l'appartement sis à l'immeuble HORCHANI destiné à la location. L'encours du crédit ayant servi à financer cet appartement a été réglé courant 2018 et par conséquent

Les mouvements de l'exercice ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30 Juin 2018

(Montants exprimés en dinar)

DESIGNATION	Taux	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS					VALEURS NETTES
		31-déc-17	Acquisitions	Régularisation /transfert	Cessions	30-juin-18	31-déc-17	Dotation	Régularisation /transfert	Cessions	30-juin-18	
Terrain		426 000	-	439 463	-	865 463	-	-	-	-	-	865 463
Constructions	5%	3 962 246	-	1 215 696	-	5 177 942	3 267 004	26 086	726 523	-	4 019 613	1 158 329
Matériel de transport	20%	1 458 195	320 635	146 966	(102 000)	1 823 796	543 975	169 403		(102 000)	611 378	1 212 418
Installations générales	10%	3 418 929	19 756	96 441	-	3 535 126	1 894 050	140 474		-	2 034 524	1 500 602
Equipements de bureaux	10%	1 236 555	2 091	-	-	1 238 646	1 153 322	13 684		-	1 167 006	71 640
Matériel informatique	15%	780 419	40 524	-	-	820 943	605 240	45 206		-	650 446	170 497
Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles		2 955 442	1 484 988	(243 407)	-	4 197 023	-	-	-	-	-	4 197 023
Terrain à statut juridique particulier		439 463	-	(439 463)	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction à statut juridique particulier	7 ans	1 215 696	-	(1 215 696)	-	-	639 687	86 836	(726 523)	-	-	-
TOTAL		15 892 945	1 867 994	-	(102 000)	17 658 939	8 103 278	481 689	-	(102 000)	8 482 967	9 175 972

Note 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Titres de participation	7 998 967	8 431 196	8 467 046
	7 998 967	8 431 196	8 467 046
- Titres immobilisés	700 120	712 500	700 120
- Fonds de garantie de marché	746 199	548 555	499 302
- Dépôts et cautionnements	8 073	8 073	208 073
Total brut	9 453 359	9 700 324	9 874 541
- Provisions pour dépréciation des titres	(158 024)	(97 163)	(110 250)
Total net	9 295 335	9 603 161	9 764 291

Les participations et les titres immobilisés s'analysent comme suit :

	Nombre D'action	Coût moyen D'achat	Montant Total
- Tunisie Clearing (Ex STICODEVAM)	52 400	4,607	241 393
- BVMT	43 659	9,894	431 974
- MED TECH	500	100,000	50 000
- TUNIS CALL CENTER	31 500	10,333	325 500
- IFBT	1	100,000	100
- Briqueterie Djebel El Ouest	10 000	100,000	1 000 000
- Tunisie Courtage	5 000	5,000	25 000
- NUTRIMAX	100 000	10,000	1 000 000
- INTEGRA IMMOBILIERE	39 250	100,000	3 925 000
- FCP Institutionnel	200	5 000,000	1 000 000
- Laser Tech	18 000	-	-
Total des titres de participation			7 998 967
- TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	12	10,000	120
- Société " Dar El JELD"	5 000	100,000	500 000
- FCPR Valeurs développement	200	1 000,000	200 000
Total des titres immobilisés			700 120
- Provisions pour dépréciation des titres			
- Société " Dar El JELD"			48 770
- MED TECH			37 993
- FCPR Valeurs développement			71 261
Total			158 024

Note 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**A L'ACTIF**

L'analyse du compte « clients et comptes rattachés » figurant à l'actif du bilan se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Clients opérations en bourse	556 140	140 176	14 941 766
Solde débiteur des clients et des comptes rattachés	556 140	140 176	14 941 766

AU PASSIF

Le compte « clients et comptes rattachés » figurant au passif du bilan s'élève au 30 Juin 2018 à D : 19.307.616 contre 46.903.933 au 30 Juin 2017, et englobe exclusivement le solde des clients, opérations en bourse.

Note 8 : INTERMEDIAIRES EN BOURSE**A L'ACTIF**

Le compte « Intermédiaires acheteurs » s'élève au 30 Juin 2018 à D : 490.490, contre D : 2.606.752 au 30 Juin 2017 .

Ce montant représente le restant dû à la date de clôture par "Tunisie clearing" et les autres intermédiaires, et s'analyse ainsi :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- "Tunisie clearing" acheteur	490 490	2 484 752	3 495 061
- Hors "Tunisie clearing" acheteurs	-	122 000	-
Solde des intermédiaires acheteurs	490 490	2 606 752	3 495 061

AU PASSIF

Le compte « Intermédiaires vendeurs » s'élève au 30 Juin 2018 à D : 302.187, contre D : 3.119.213 au 30 Juin 2017 .

Ce montant représente le restant à payer à "Tunisie clearing" et aux autres intermédiaires à la date de clôture, et s'analyse ainsi :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- "Tunisie clearing" vendeur	302 187	3 030 213	3 647 887
- Hors "Tunisie clearing" vendeur	-	89 000	-
Solde des intermédiaires vendeurs	302 187	3 119 213	3 647 887

Note 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Etat, retenue à la source	54 322	3 437	-
- Avances au personnel	502 486	608 900	486 050 *
- Prêts au personnel	1 256 774	1 557 519	1 407 339 *
- Etat, impôt sur les sociétés	4 774 707	5 975 787	4 021 283
Total Etat, impôts et taxes	6 588 289	8 145 643	5 914 672
- Commission de gestion des OPCVM à recevoir et autres débiteurs	2 837 187	2 426 382	4 032 779
- Sivav Plus , mouvements de fonds	3 091	443	7 195
- Tunisie Sivav , mouvements de fonds	-	966 118	214 912
- FCP valeurs CEA , mouvements de fonds	554 810	57 876	338 972
- dividende	2 605 949	8 409 155	-
Total sociétés de groupe	6 001 037	11 859 974	4 593 858
- Produits à recevoir	89 737	248 618	123 865
- Charges constatées d'avance	230 835	211 443	144 944
- Autres débiteurs divers	10 322	43 915	6 928
- Créances sur cession d'immobilisations	78 000	104 000	78 000
- Autres	3 005 732	2 911 987	2 974 257
Total débiteurs divers	3 414 626	3 519 963	3 327 994
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 860 000)	(2 860 000)	(2 860 000)
Total général	13 143 952	20 665 580	10 976 524

* Les chiffres ont été retraités pour le besoin de comparabilité

(a) les prêts à plus d'un an ne sont pas classés parmi les immobilisations financières.

Note 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Actions cotées	241 551	771 516	687 106
- Actions non cotées (*)	488 689	-	-
- Titres des OPCVM	828 790	532 469	379 998
- Certificat de dépôt	-	-	2 000 000
- Emprunt national	60 000	80 000	80 000
- Prêts courants	1 500 000	1 500 000	1 600 000
- Emprunt obligataire	887 417	2 421 189	1 848 816
Total Brut	4 006 447	5 305 174	6 595 920
- Provision pour dépréciation des titres cotés	(112 333)	(292 853)	(308 838)
Total net	3 894 114	5 012 321	6 287 082

(*) : Les actions non cotés sont constitués exclusivement par les titres des sociétés "BS" et "BAM" ayant pour vocation d'être cédés dans un avenir proche.

Note 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail du compte « Liquidités et équivalents de liquidités » se détaille comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
Banques			
- UIB administratif	4 094 617	129 572	417 515
- Amen Bank administratif	-	396 725	-
- Amen Bank Sfax	-	235 768	314 500
- Amen Bank Sousse	521 734	125 365	50 998
- Amen Bank Nabeul	-	330 410	18 247
- Amen Bank Tunis	11 398 004	-	7 526 378
- BIAT	79 561	25 338	26 017
- BIAT 51	26 199	30 033 381	82 750
- Amen Bank Jerba	-	131 221	240 082
- Amen BANK La Marsa	-	342 726	-
- Amen BANK Mounastir	57 139	187 192	99 692
- Amen BANK Kelibia	125 314	340 268	243 409
- Amen BANK Lac II	-	743 154	111 785
- Amen Gabes	12	212 384	61 424
- Amen Bank CUN	249 624	-	-
- BH	107 622	244 614	238 995
- UIB Nabeul	-	279 999	1
Sous total (1)	16 659 826	33 758 117	9 431 792
Caisses			
- Caisses espèces	891 626	940 809	921 325
- Chèques en caisse	10 000	1 135 721	832 233
Sous total (2)	901 626	2 076 530	1 753 558
Total général (1) + (2)	17 561 452	35 834 647	11 185 350

Note 12 : **CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2018	2017	2017
- Capital social	(a)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale		1 000 000	1 000 000	1 000 000
- Réserve de réévaluation	(voir note 5)	424 000	424 000	424 000
- Réserve pour réinvestissement exonéré	(b)	6 762 256	6 762 256	6 762 256
- Résultats reportés	(b)	2 829 863	1 558 311	1 558 311
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 016 119	19 744 567	19 744 567
- Résultat net de l'exercice	(b)	2 444 702	1 447 644	3 471 552
Total des capitaux propres avant affectation	(c)	23 460 821	21 192 211	23 216 119

(a) La structure du capital se présente au 30 juin 2018 comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL SOUSCRIT ET LIBERE	Pourcentage de détention
INTEGRA PARTNERS (Ex STFP)	1 015 320	5 076 600	50,77%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	533 420	2 667 100	26,67%
PERSONNES PHYSIQUES	451 260	2 256 300	22,56%
Total	2 000 000	10 000 000	100,00%

(b) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élevaient au 30 Juin 2018 à 1.594.756 et se détaillent comme suit :

- Réserve pour réinvestissement exonéré, au 31.12.2013 (*)	4 500 000
- Résultats reportés au 31.12.2013	106 501
- Résultat net de l'exercice 2013	3 088 264
Total	7 694 765
- Distribution de dividendes courant 2014	(1 600 000)
- Distribution de dividendes courant 2015	(1 800 000)
- Distribution de dividendes courant 2016	(1 800 000)
- Distribution de dividendes courant 2017	(900 000)
Total net	1 594 765

(*) distribuable sous condition de respect de la réglementation fiscale en vigueur.

(c) Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 30 Juin 2018

(Exprimé en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réévaluation	Réserves pour réinvestissement exonérée	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2016	10 000 000	1 000 000	424 000	6 312 256	2 901 154	127 157	20 764 567
Affectation du résultat de l'exercice 2016 décidée par l'AGO du 31 mars 2017				1 000 000	(872 843)	(127 157)	-
Dotat�on au fonds social					(120 000)		(120 000)
Reprise sur r�serves pour r�investissements exon�r�s d�cidede par l'AGO du 31 mars 2017				(550 000)	550 000		-
Distribution de dividendes					(900 000)		(900 000)
R�sultat net de l'exercice 017						3 471 552	3 471 552
Soldes au 31 D�cembre 2017	10 000 000	1 000 000	424 000	6 762 256	1 558 311	3 471 552	23 216 119
Affectation du r�sultat de l'exercice 2017 d�cidede par l'AGO du 30 mars 2018					3 471 552	(3 471 552)	-
Dotat�on au fonds social					(120 000)		(120 000)
Distribution de dividendes					(2 080 000)		(2 080 000)
R�sultat net au 30-juin 2018						2 444 702	2 444 702
Soldes au 30 Juin 2018	10 000 000	1 000 000	424 000	6 762 256	2 829 863	2 444 702	23 460 821

Note 13 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

L'encours du crédit contracté auprès de Tunisie leasing ayant servi à financer l'immeuble HORCHANI a été payé par anticipation au cours de l'exercice.

Note 14 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Personnel et comptes rattachés	549 917	545 708	479 583
Etat, Impôts et taxes			
- Etat, Retenues à la source	824 160	721 052	414 299
- Etat, TVA à payer	323 280	267 866	490 285
- Etat, Contribution Solidaire Sociale à payer	2 910	-	-
- Etat, autres impôts et taxes	193 527	106 356	144 478
Total Etat, impôts et taxes	1 343 877	1 095 274	1 049 062
SICAV, mouvements de fonds			
- Tunisie SICAV	116 995	-	-
- SICAV ENTREPRISE	272 418	125 110	41 642
Total SICAV, mouvements de fonds	389 413	125 110	41 642
Autres comptes créditeurs			
- Bourse des valeurs mobilières	-	117 350	107 447
- CNSS	459 835	211 126	281 411
- Créiteurs divers	977 028	704 275	999 733
- Diverses charges à payer	1 437 857	1 283 503	1 840 663
- Produits perçus d'avance	208 620	235 216	241 225
- CAVIS	107 938	53 648	28 468
- Compte d'attente	-	496	-
- Provision pour risques et charges courants	990 964	963 534	1 012 279
Total, autres comptes créditeurs	4 182 242	3 569 148	4 511 226
Total général	6 465 449	5 335 240	6 081 514

Note 15 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Échéance à moins d'un an sur dettes de Leasing	-	71 463	74 093
- Amen Bank Tunis	-	1 508 474	-
- Amen Bank Sfax	388 260	-	-
- Amen Bank Jerba	29 192	-	-
- Amen BANK Lac II	2 470	-	-
- Amen BANK Nabeul	435 845	-	-
- Amen BANK La Marsa	132 732	-	3 919
- Amen Bank administratif	3 656 582	-	3 665 397
Total	4 645 081	1 579 937	3 743 409

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT**Note 16 : REVENUS**

L'analyse des revenus se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Commissions sur placements d'actions	189 000	360 000	1 230 249
- Commissions sur les transactions boursières et de gestion des comptes titres	2 723 455	2 260 224	3 825 736
- Commissions sur placement d'obligations	152 096	324 725	534 176
- Commissions de gestion des OPCVM (*)	3 909 476	3 892 252	7 927 975
- Commission sur courtage/opcvm	23 119	14 353	23 599
- Etudes et assistances	274 596	118 500	304 730
- Droits de garde	945 420	475 987	960 594
- Commissions sur OPV	-	7 135	3 135
- Commissions de performance	-	-	207 084
- Exportation de services	80 243	89 536	427 671
- Autres revenus	38 125	-	7 399
Total	8 335 530	7 542 712	15 452 348

(*) A noter qu'au 30/06/2018, les commissions de succès sur les OPCVM sont estimées à D: 894.949. Appliquant le principe de prudence, ces revenus ne sont comptabilisés au niveau du chiffre d'affaires que lorsqu'ils sont considérés acquis à la société (c'est-à-dire à la clôture de l'exercice comptable).

Note 17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste présente au 30 Juin 2018 un solde de D : 65.276, contre un solde de D : 68.336 au 30 Juin 2017 et se détaille comme suit:

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Loyer Immeuble HORCHANI	27 563	32 419	64 838
- Loyer Avenue de la liberté	37 713	35 917	71 834
Total	65 276	68 336	136 672

Note 18 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse du poste « charges de personnel » se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Salaires et compléments de salaires	3 269 349	2 549 168	5 263 774
- Cotisations sociales	323 828	277 096	601 133
- Provision pour congés payés	25 000	45 000	45 500
- Autres charges sociales	78 943	96 800	142 225
Total	3 697 120	2 968 064	6 052 632

Note 19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9 143	2 539	6 634
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	481 689	402 149	801 865
Total	490 832	404 688	808 499

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	47 774	-	13 087
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres cotés	16 776	67 895	83 880
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres cotés	(213 281)	-	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges courants	-	633 428	682 173
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	2 860 000	2 860 000
- Reprises sur provisions pour risques et charges courants	(21 315)	(3 267 390)	(3 267 390) *
Total	(170 046)	293 933	371 750

* Les chiffres ont été retraités pour le besoin de comparabilité

Note 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Achats non stockés de matières et de fournitures	130 785	99 005	201 273
<u>Total des achats</u>	<u>130 785</u>	<u>99 005</u>	<u>201 273</u>
- Charges locatives et de copropriété	192 776	181 567	365 662
- Entretien et réparations	69 927	76 456	162 931
- Primes d'assurances	27 898	27 757	55 313
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>290 601</u>	<u>285 780</u>	<u>583 906</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(a) 749 152	815 168	1 562 865
- Publicités, publications et relations publiques	154 477	122 794	256 912
- Déplacements, missions et réceptions	138 105	148 006	307 968
- Frais de formation et d'abonnements	113 579	48 714	120 583
- Frais postaux et de télécommunications	143 036	132 496	276 978
- Documentation	4 275	50 266	109 346
- Autres services extérieurs	24 771	46 576	112 779
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 327 395</u>	<u>1 364 020</u>	<u>2 747 431</u>
- Jetons de présence	16 500	16 500	33 000
- Dons et subventions	34 282	40 696	56 078
- Cadeaux	43 551	35 622	88 254
- Autres	12 252	25 442	39 162
<u>Total des charges diverses</u>	<u>106 585</u>	<u>118 260</u>	<u>216 494</u>
- TFP & FOPROLOS	66 247	56 913	122 322
- T.C.L	19 739	17 140	35 886
- Autres impôts et taxes	22 980	10 951	22 554
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>108 966</u>	<u>85 004</u>	<u>180 762</u>
<u>Total général</u>	<u>1 964 332</u>	<u>1 952 069</u>	<u>3 929 866</u>

(a) : Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Commissions rétrocédées sur placements	86 405	280 919	635 659
- Frais de gestion des SICAV	68 465	70 820	135 225
- Autres	594 282	463 429	791 981
<u>Total</u>	<u>749 152</u>	<u>815 168</u>	<u>1 562 865</u>

Note 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Le poste « charges financières nettes » se détaille comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Intérêts des comptes courants débiteurs	3 106	12 872	19 240
- Intérêts de la dette leasing	12 451	11 347	22 236
- Perte de change réalisée	1 023	-	407
- Gain de change réalisé	(1 733)	(915)	(1 120)
Total	14 847	23 304	40 763

Note 22 : PRODUITS FINANCIERS

Les produits de placements se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Intérêts sur FGM	25 192	19 541	19 541
- Dividendes	59 358	54 751	213 132
- Jetons de présence	-	2 750	4 500
- Intérêts sur billets de trésorerie et autres placements	191 209	141 844	320 159
- Intérêts créditeurs	202 506	215 935	379 904
- Produits des bons de trésor (activité SVT)	1 200	3 285	3 585
- Plus values sur cession de titres immobilisés et de titres de participation			
- Plus values sur cession des actions cotées	682	4	6 372
- Plus values réalisées sur titres OPCVM	4 636	5 796	10 927
- Plus values latentes sur titres OPCVM	-	1 031	-
- Moins value latente sur titres OPCVM	-	(8 837)	815
- Plus value latente sur titres cotées	-	3 125	(1 508)
- Moins values sur cession de titres immobilisés et de titres de participation	-	-	(6 000)
- Moins values sur cession des actions cotées	(121 607)	(1 355)	(3 970)
- Plus value réalisée sur cession Emprunt obligataire	35 193	16 100	18 942
- Moins value réalisée sur cession Emprunt obligataire	-	(1 055)	(1 279)
Total	398 369	452 915	965 119

Note 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2018	2017	2017
- Intérêts sur prêts au personnel	36 027	36 355	84 453
- Plus value sur cession d'immobilisations	37 000	24 708	24 708
- Autres	25 337	14 234	28 927
Total	98 364	75 297	138 088

Note 24 : TABLEAU DES VARIATIONS DES COMPTES D'ACTIF DU BILAN AFFECTANT L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

<u>Comptes : Solde brut</u>				
	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>	<u>Effet de la variation sur le flux de</u>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>trésorerie d'exploitation</u>	
ACTIF				
- Clients et comptes rattachés	556 140	14 941 766	14 385 626	
- Intermédiaires acheteurs	490 490	3 495 061	3 004 571	
- Autres actifs courants	16 003 952	13 836 524	(2 167 428)	
- Placements et autres actifs financiers	3 517 757	6 595 920	3 078 163	
- Liquidités et équivalents de liquidités (a)	17 561 452	11 185 350	6 376 102	
- Concours bancaires (b)	(4 645 081)	(3 669 316)	(975 765)	
<u>Total (a + b)</u>	<u>12 916 371</u>	<u>7 516 034</u>	<u>5 400 337</u>	

Note 25 : TABLEAU DE VARIATION DES COMPTES DE PASSIF DU BILAN AFFECTANT L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

<u>Comptes : Solde brut</u>				
	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>	<u>Effet de la variation sur le flux de</u>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>trésorerie d'exploitation</u>	
PASSIF				
- Clients et comptes rattachés	19 307 616	27 592 287	(8 284 671)	
- Intermédiaires vendeurs	302 187	3 647 887	(3 345 700)	
- Autres passifs courants	5 474 485	5 069 234	405 250	

Note 26 : FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

26.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à D : 1.900.619 et s'analysent ainsi :

		<u>30-juin</u> <u>2018</u>	<u>31-déc</u> <u>2017</u>
- Acquisition d'immobilisations incorporelles		32 625	40 194
- Acquisition d'immobilisations corporelles	(voir note 5)	1 867 994	3 958 362
Total		1 900 619	3 998 556

26.2 Immobilisations financières

Les décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations financières se détaillent comme suit :

		<u>30-juin</u> <u>2018</u>	<u>31-déc</u> <u>2017</u>
- Titres de participation		20 610	35 850
- Dépôts et cautionnements		-	200 000
- Fonds de garantie du marché		246 897	-
Total		267 507	235 850

Les encaissements sur les immobilisations financières s'élèvent à D : 200.000 et se détaillent comme suit :

		<u>30-juin</u> <u>2018</u>	<u>31-déc</u> <u>2017</u>
- Réduction du capital TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR		-	6 380
- Fonds de garantie du marché		-	945 201
- Dépôts et cautionnements		200 000	-
Total		200 000	945 201

TUNISIE VALEURS
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les actionnaires de Tunisie Valeurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société « Tunisie Valeurs » arrêtés au 30 juin 2018.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers de Tunisie Valeurs comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de **54 181 KDT**, des capitaux propres positifs de **23 461 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à **2 445 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Avis

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de Tunisie Valeurs arrêtés au 30 Juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Aout 2018

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE



FINOR
Karim DEROUICHE



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

SOCIETE ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La société ESSOUKNA publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE) & Mr Abderrazak GABSI (GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT).

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	8 469	8 469	8 469
Moins : amortissements		<u>-8 469</u>	<u>-8 469</u>	<u>-8 469</u>
		-	-	-
Immobilisations corporelles	3	1 470 125	1 453 505	1 463 472
Moins : amortissements		<u>-971 283</u>	<u>-1 030 120</u>	<u>-929 382</u>
		498 842	423 385	534 090
Immobilisations financières	4	9 303 299	10 746 926 (*)	10 651 148
Moins : provisions		<u>-468 231</u>	<u>-424 328</u>	<u>-629 329</u>
		8 835 068	10 322 598	10 021 819
Total des actifs immobilisés		9 333 910	10 745 983	10 555 909
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		9 333 910	10 745 983	10 555 909
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5	56 417 275	61 363 968	57 435 544
Moins : provisions		<u>-103 069</u>	<u>-151 325</u>	<u>-108 144</u>
		56 314 206	61 212 643	57 327 400
Clients et comptes rattachés	6	717 842	2 243 203	2 487 748
Moins : provisions		<u>-199 416</u>	<u>-</u>	<u>-199 416</u>
		518 426	2 243 203	2 288 332
Autres actifs courants	7	1 811 348	927 215 (*)	1 007 810
Moins : provisions		<u>-28 129</u>	<u>-6 600</u>	<u>-28 129</u>
		1 783 219	920 615	979 681
Placements et autres actifs financiers	8	103 820	2 081 706 (*)	112 854
Moins : provisions		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
		103 820	2 081 706	112 854
Liquidités et équivalents de liquidités	9	889 389	1 038 264	391 490
Total des actifs courants		59 609 060	67 496 431	61 099 757
TOTAL DES ACTIFS		68 942 970	78 242 413	71 655 666

(*) Retraités à des fins de comparabilité.

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		5 050 500	5 050 500	5 050 500
Primes d'émission		1 676 563	1 676 563	1 676 563
Réserves		19 616 469	19 269 275	19 245 612
Autres capitaux propres		5 837 915	5 837 915	5 837 915
Résultats reportés		1 344 067	1 169 200	1 169 199
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		33 525 514	33 003 452	32 979 789
Résultat net de l'exercice	10	937 495	1 399 134	1 774 868
Total des capitaux propres avant affectation	11	34 463 009	34 402 586	34 754 657
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	12	14 325 573	23 833 669	16 493 369
Autres passifs financiers	13	718 340	721 318	693 726
Provisions	14	739 362	697 255	690 451
Total des passifs non courants		15 783 275	25 252 242	17 877 546
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	1 579 692	2 378 514 (*)	2 369 053
Autres passifs courants	16	1 298 327	2 986 090 (*)	2 399 880
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	15 818 667	13 222 981	14 254 530
Total des passifs courants		18 696 686	18 587 585	19 023 463
Total des passifs		34 479 961	43 839 827	36 901 009
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		68 942 970	78 242 413	71 655 666

(*) Retraités à des fins de comparabilité.

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens immobiliers	18	6 156 249	12 160 840	20 956 163
Autres produits d'exploitation	19	6 200	2 150 (*)	36 121
Total des produits d'exploitation		6 162 449	12 162 990	20 992 284
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des en-cours	20	-1 018 269	-6 467 860	-10 396 284
Achats de terrains	21	-	-79 230	-79 230
Achats d'études et de prestations de services	22	-104 397	-28 420	-235 703
Achats de matériels, équipements et travaux	23	-2 500 290	-1 030 696	-2 263 572
Charges de personnel	24	-712 123	-692 039	-1 504 648
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	25	-81 241	-398 811	-812 280
Autres charges d'exploitation	26	-378 029	-356 154	-665 027
Total des charges d'exploitation		-4 794 349	-9 053 210	-15 956 744
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 368 100	3 109 780	5 035 540
Charges financières nettes	27	-1 238 338	-1 402 156 (*)	-2 784 867
Produits des placements	28	803 810	109 484 (*)	167 279
Autres gains ordinaires	29	12 785	104 485 (*)	186 943
Autres pertes ordinaires	30	-	-	-80 459
Résultat des activités ordinaires avant impôt		946 357	1 921 593	2 524 436
Impôt sur les sociétés	31	-8 862	-522 459	-749 568
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		937 495	1 399 134	1 774 868

(*) Retraités à des fins de comparabilité.

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Encaissements recus des clients		7 641 376	13 485 141	22 382 459
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-5 481 731	-3 785 915	-7 335 527
Intérêts payés		-1 249 230	-1 850 512	-3 255 413
Intérêts reçus		9 816	32 866	138 996
Impôts sur les bénéfices payés		-508 684	-343 946	-664 484
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		411 547	7 537 634	11 266 031
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-8 628	-115 782	-270 243
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	16 325	46 747
Décaissements pour acquisition d'actifs financiers		-	-	-
Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers		1 779 802	6 537	48 777
Dividendes reçus		129 599	109 484	126 206
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		1 900 773	16 564	-48 513
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes distribués		-1 212 105	-1 212 103	-1 212 103
Encaissements provenant des emprunts		4 750 000	-	-
Remboursements d'emprunts		-6 805 449	-5 831 086	-11 257 248
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-3 267 554	-7 043 189	-12 469 351
VARIATION DE TRÉSORERIE		-955 234	511 009	-1 251 833
Trésorerie au début de l'exercice		349 494	1 601 327	1 601 327
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 & 17	-605 740	2 112 336	349 494

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2018

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société ESSOUKNA, promoteur immobilier agréé, a été créée en novembre 1983, à l'initiative de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) et sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA).

Il s'agit d'une société anonyme, au capital de 5 050 500 DT, dont les actions sont cotées en bourse depuis le 20 septembre 2006.

Elle a pour objet social :

- Le lotissement ou l'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat ;
- La construction ou la rénovation, en vue de la vente ou de la location d'immeubles, ensembles d'immeubles, de logements individuels ou groupés à usage professionnel, d'habitation, de commerce ou de bureaux, sur terrains acquis, aménagés ou à aménager et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

La Société ESSOUKNA a réalisé plusieurs projets pour le compte ou en commun avec d'autres sociétés du groupe immobilier de la BNA, dont notamment : Immobilière des Œillets, SIVIA, EL MADINA et SIMPAN.

La structure de son capital social se présente comme suit au 30 juin 2018 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
SIMPAN	3 516 863	3 516 863	69,634%
CTAMA	178 480	178 480	3,534%
COMAR Assurances	69 711	69 711	1,380%
FCP OPTIMA	65 000	65 000	1,287%
FCP SÉCURITÉ	60 000	60 000	1,188%
Autres actionnaires	1 160 446	1 160 446	22,977%
TOTAL	5 050 500	5 050 500	100%

La Société ESSOUKNA est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ESSOUKNA ont été arrêtés au 30 juin 2018 conformément aux dispositions de la loi n°96-112 relative au Système Comptable des Entreprises, telle que complétée par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la comptabilité, et par les arrêtés du Ministre des Finances portant approbation des Normes Comptables Tunisiennes. Les méthodes et les principes comptables adoptés pour l'enregistrement des transactions et autres évènements au cours de l'exercice 2017 ne comportent aucune dérogation significative par rapport aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Méthodes comptables appliquées

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 30 juin 2018 se résument comme suit :

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût, y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Société. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants (sans valeur résiduelle) :

Désignation	Taux d'amortissement
Constructions	5%
Agencements, aménagements et installations des constructions	10%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels	33%

2.2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la Société ESSOUKNA). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

2.3. Stocks

➤ Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

➤ Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

➤ Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production, tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion, et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

À compter de l'exercice 2018 et suite à l'évolution de la conjoncture (un projet n'est plus commercialisable sur une période de trois ans), les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks finis sont comptabilisées en appliquant la procédure suivante :

Pour les projets achevés dont le procès-verbal de récolement a été obtenu depuis 5 ans et pour les lotissements dont la réception définitive par les autorités compétentes date de 5 ans, une mission d'expertise est confiée à un expert qualifié en vue d'évaluer le prix de vente du m² :

- a) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est supérieur au coût de revient comptable du m², aucune provision n'est à comptabiliser ;*
- b) Si le prix du m² émanant du rapport de l'expert est inférieur au coût de revient comptable du m², une provision est à comptabiliser pour les locaux ou lots non promis à la vente à la date de l'arrêté de la situation comptable. Le montant de la provision est la différence entre la valeur de l'expertise et la valeur comptable.*

2.4. Provision pour garanties conférées aux clients

Une provision pour garanties conférées aux clients est constituée pour couvrir les dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés. Le montant de cette provision représente un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé, par catégorie de projets. Les taux de provisionnement appliqués par la Société se présentent comme suit :

	Taux de provisionnement
Projet El Mourouj V (HSC 57&58)	0,30%
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

2.5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente), sont comptabilisés comme étant des passifs financiers à la date de leur encaissement pour le montant remboursable, les intérêts non encore courus à la date de clôture étant comptabilisés dans un compte de régularisation actif (charges constatées d'avance).

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêt sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les intérêts non encore courus à la date de clôture et comptabilisés dans un compte de charges constatées d'avance ne répondent pas à la définition d'un actif telle qu'énoncée par le cadre conceptuel de la comptabilité et sont, par conséquent, déduits des soldes des emprunts (courants et non courants) au niveau du bilan.

La norme comptable NCT 13, relative aux Charges d'emprunt, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à immobilisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque :*

- a) *Les dépenses relatives au bien ont été réalisées ;*
- b) *Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et*
- c) *Les charges d'emprunt sont encourues ».*

Les charges d'emprunt supportées par la Société sont incorporées dans le coût du stock dès l'acquisition du terrain, l'intention de la Société, détentrice du terrain, étant la réalisation d'un projet de promotion immobilière. À cet effet, les travaux administratifs et techniques sont entamés dès la concrétisation de l'achat du terrain à bâtir, et le délai moyen pour le commencement de la construction physique des biens immobiliers n'excède pas les deux ans.

À partir de l'exercice 2014, le fait générateur retenu pour la capitalisation des charges financières est soit la date de commencement des travaux administratifs et techniques par les propres moyens de la Société s'ils sont matérialisés par des pièces justificatives (ordre de déplacement, justificatif de la consultation sur registre foncier, bon de commande, lettre de consultation, etc.), soit la date de la première dépense matérialisée par une facture ou une quittance et comptabilisée dans le compte du projet, dont notamment les frais d'enregistrement du contrat d'acquisition du terrain. L'effet sur les exercices antérieurs est non significatif, d'où aucun retraitement n'a été opéré.

2.6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (L'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

2.7. Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale après leur départ en retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

2.8. Présentation de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de référence prévu par la Norme Générale NCT 01 (utilisation de la méthode directe pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ;
- Les intérêts reçus, générés par les placements à long et à court terme, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

2.9. Changement de présentation de certains postes des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Société ESSOUKNA et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, d'une part, et de répondre à des exigences d'harmonisation des méthodes comptables au sein du groupe immobilier de la BNA dont elle fait partie, d'autre part, des changements ont été opérés en matière de présentation de certaines rubriques des états financiers.

En effet, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Au niveau du bilan :

- Les échéances impayées sur fonds gérés (correspondant à des participations) figurent, au niveau de l'actif du bilan, parmi les immobilisations financières ;
- Les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés figurent, au niveau de l'actif du bilan, en diminution des immobilisations financières ;
- Les échéances à moins d'un an sur emprunt national figurent, au niveau de l'actif du bilan, parmi les placements et autres actifs financiers (courants) ;
- Les échéances à moins d'un an sur prêts octroyés au personnel figurent, au niveau de l'actif du bilan, parmi les placements et autres actifs financiers (courants) ;
- Les charges à payer au titre des fonds gérés (SICAR INVEST) figurent, au niveau du passif du bilan, parmi les autres passifs courants.

Au niveau de l'état de résultat :

- Les produits de location de bureaux et de vente de dossiers d'appel d'offres figurent, au niveau de l'état de résultat, parmi les autres produits d'exploitation ;
- Les revenus de placements monétaires figurent, au niveau de l'état de résultat, parmi les charges financières nettes.

Les chiffres correspondants des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité comme suit :

(En DT)

Rubrique	Solde avant retraitement au 30/06/2017	Solde après retraitement au 30/06/2017	Montant du retraitement
Bilan - actifs :			
- Immobilisations financières	10 062 347	10 322 597	260 250
- Autres actifs courants	1 203 772	920 614	(283 158)
- Placements et autres actifs financiers	2 289 250	2 081 706	(207 544)
Bilan - passifs :			
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 471 968	2 378 515	(93 453)
- Autres passifs courants	3 123 090	2 986 090	(137 000)
État de résultat :			
- Autres produits d'exploitation	-	2 150	2 150
- Autres gains ordinaires	106 635	104 485	(2 150)
- Charges financières nettes	1 435 021	1 402 155	(32 866)
- Produits de placements	142 350	104 485	32 866

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU	
	Soldes au 31/12/2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Soldes au 30/06/2018	30/06/2018	31/12/2017
Logiciels	8 469	-	-	8 469	8 469	-	-	8 469	-	-
Total des immobilisations incorporelles	8 469	-	-	8 469	8 469	-	-	8 469	-	-
Terrains	162 500	-	-	162 500	-	-	-	-	162 500	162 500
Bâtiments administratifs	350 780	-	-	350 780	314 771	4 707	-	319 478	31 302	36 009
Matériel de transport	413 231	-	-	413 231	141 689	30 373	-	172 062	241 169	271 542
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	329 577	2 662	-	332 239	290 974	3 378	-	294 352	37 887	38 603
Équipements de bureaux	97 949	392	-	98 341	82 287	1 721	-	84 008	14 333	15 662
Équipements informatiques	109 435	3 599	-	113 034	99 661	1 722	-	101 383	11 651	9 774
Total des immobilisations corporelles	1 463 472	6 653	-	1 470 125	929 382	41 901	-	971 283	498 842	534 090
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	1 471 941	6 653	-	1 478 594	937 851	41 901	-	979 752	498 842	534 090

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Participations :	4 422 900	5 299 796	5 291 850
- Titres de participation (*)	4 439 391	5 469 439	5 469 439
- Moins : Provisions (**)	-16 491	-169 643	-177 589
Fonds gérés :	4 121 580	4 715 250	4 475 955
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	4 573 320	4 969 935	4 927 695
- Moins : Provisions	-451 740	-254 685	-451 740
Prêts au personnel	280 068	292 032	238 494
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	280 068	292 032	238 494
- Moins : Provisions	-	-	-
Échéances à plus d'un an sur emprunt national	10 000	15 000	15 000
Dépôts et cautionnements versés	520	520	520
Total en DT	8 835 068	10 322 598	10 021 819

(*) La Société ESSOUKNA a procédé, en 2018, à la cession de 102 973 actions BNA pour un prix global de 1 420 427 DT, réalisant ainsi une plus-value de 546 981 DT.

(**) Suite à la clôture de la liquidation de la société "SAI IFRIKIA" et sa publication au JORT en juin 2018, la participation de la Société ESSOUKNA dans le capital de cette société agricole, d'une valeur brute de 156 602 DT totalement provisionnée à la date d'ouverture, a été décomptabilisée avec une reprise de la provision pour dépréciation correspondante.

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Participation directe en %	Soldes au 30/06/2018		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe ESSOUKNA :			919 540		919 540
- Société ZIED	71 953	62,01%	719 530	-	719 530
- Société Immobilière des Œillets	40 002	22,22%	200 010	-	200 010
Sociétés hors Groupe ESSOUKNA :			3 519 851	16 491	3 503 360
- SOGEST	1	0,10%	10	-	10
- SICAV BNA	110	0,01%	11 000	-	11 000
- SOIVM SICAF	45 714	11,43%	452 373	-	452 373
- SICAV AVENIR	110	0,01%	10 525	4 268	6 257
- BNA CAPITAUX	82	0,16%	8 200	-	8 200
- SICAR INVEST	59 000	5,90%	790 000	7 070	782 930
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	300	0,01%	30 000	-	30 000
- BTS	200	0,01%	2 000	-	2 000
- TUNIS RE	33 444	0,17%	237 553	-	237 553
- ELBENE INDUSTRIE	20 610	0,21%	82 440	5 153	77 288
- SODET SUD	17 862	8,29%	1 895 750	-	1 895 750
Total en DT			4 439 391	16 491	4 422 900

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

La Société ESSOUKNA a procédé, en 2014, à l'acquisition de 4 382 actions SODET SUD, société du groupe BNA, pour un montant de 547 750 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la Société ESSOUKNA a procédé à la souscription de 13 480 actions SODET SUD pour un montant global de 1 348 000 DT.

Après cette opération, la participation de la Société ESSOUKNA dans le capital de la SODET SUD remonte à 17 862 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,29%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 42,166 DT, soit une moins-value potentielle de 1 142 581 DT non comptabilisée par la Société ESSOUKNA.

En effet, un rapport d'évaluation des 19 lots de terrains à bâtir ou à lotir détenus par la SODET SUD, établi le 8 janvier 2018 par un expert externe au groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 41 785 KDT, contre une valeur comptable des mêmes actifs d'exploitation au bilan arrêté au 31 décembre 2017 de 14 045 KDT, soit une plus-value latente de 27 740 KDT.

En conclusion, la Société ESSOUKNA, tout en s'alignant aux sociétés du groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers intermédiaire relatifs au semestre clos le 30 juin 2018, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les produits à recevoir (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges à payer (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par SICAR INVEST, société du groupe BNA, et se rapportant au semestre clos le 30 juin 2018, ont été comptabilisés sur la base de l'état communiqué par cette dernière à la Société ESSOUKNA lors de l'établissement des états financiers intermédiaire relatifs premier semestre de l'année 2018.

Les montants des participations en fonds gérés non encore recouvrés se présentent comme suit au 30 juin 2018 :

Fonds gérés	Solde au 30 juin 2018
Fonds géré n°4	158 580
Fonds géré n°8	172 455
Fonds géré n°15	1 046 660
Fonds géré n°22	3 195 625
<i>Total en DT</i>	<i>4 573 320</i>

Par ailleurs, les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés totalisent un montant de 451 740 DT au 30 juin 2018. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST lors de l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 (qui dispose des dossiers physiques des participations, y compris les derniers états financiers audités) et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2018	Solde au 30 juin 2017	Solde au 31 décembre 2017
Terrains à bâtir :	23 618 292	23 676 861	23 065 105
- LOT M'HAMDIA	431 746	431 746	431 746
- LOT SOUKRA (école primaire)	93 177	93 177	93 177
- LOT EHC 1 BOUMHEL	1 496 649	1 480 765	1 480 765
- LOT HC 5 BOUMHEL	-	1 113 036	-
- LOTS 4 & 28 JARDINS D'EL MENZAH	3 743 692	3 523 075	3 615 213
- LOT MANOUBA	8 339 793	7 962 866	8 148 886
- TERRAIN SOUSSE - TRANCHE 2	1 315 426	1 252 506	1 285 071
- LOTS HSC 1.5.3 LAC	3 565 178	3 416 997	3 492 958
- LOT EHC 35 EL MOUROUJ VI	1 194 687	1 136 743	1 167 493
- LOTS HSC 1.11.6 LAC	3 437 944	3 265 950	3 349 796
Travaux en cours :	15 032 684	13 879 694	12 190 131
- PROJET KAIROUAN	2 947 243	2 570 505	2 840 010
- PROJET EHC 45 EL MOUROUJ V	-	4 247 416	-
- PROJET EHC 46 EL MOUROUJ V	1 539 529	542 648	1 008 590
- PROJET HC 28 EL MOUROUJ VI	1 747 962	735 588	783 845
- PROJET SOUSSE (LOTISSEMENT TRANCHE 1)	6 968 923	5 783 537	6 361 516
- PROJET HC 5 BOUMHEL	1 829 027	-	1 196 170

Travaux terminés :	17 766 299	23 807 413	22 180 308
- RÉSIDENCE "ESSALEM" LOT HSC 55 EL MOUROUJ V	1 988	1 988	1 988
- RÉSIDENCE "ESSOUMBOULA EL JAMILA " LOTS HSC 57&58 EL MOUROUJ V	7 388	7 388	7 388
- RÉSIDENCE "LA TURQUOISE" LOT HSC 27 NASR II	34 451	35 517	34 451
- RÉSIDENCE LOTS S5-1&S5-2 HAMMAMET	98 689	98 689	98 689
- RÉSIDENCE "ESSAFA" LOT HSC 10 NASR II	29 266	40 875	37 723
- RÉSIDENCE "EL BOUSTEN 8" SOUKRA TRANCHE 3	98 069	251 816	98 069
- RÉSIDENCE "YOSRA" LOT C7 RAS TABIA	182 119	860 619	293 020
- RÉSIDENCE "JIHENE" LOT EHC 19 EL MOUROUJ V	-	68 821	-
- RÉSIDENCE "MARWA" LOT SOUKRA TF 31 327	14 245 520	15 848 135	14 245 520
- RÉSIDENCE "LEILA" LOTS EHC 27&28 EL MOUROUJ VI	585 376	1 991 676	890 999
- RÉSIDENCE "AHLEM" LOT HC 4 BOUMHEL	1 104 269	4 601 889	2 607 967
- RÉSIDENCE "SALOUA" LOT EHC 45 EL MOUROUJ V	1 379 164	-	3 864 494
Total brut en DT	56 417 275	61 363 968	57 435 544
Moins : Provisions	-103 069	-151 325	-108 144
- Travaux terminés (*)	-103 069	-151 325	-108 144
Total net en DT	56 314 206	61 212 643	57 327 400

(*) Des provisions pour dépréciation de certains locaux, faisant partie des résidences ESSALEM, ESSOUNBOULA EL JAMILA, LA TURQUOISE, HAMMAMET et ESSAFA, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés et connaissant une mévente depuis plusieurs exercices, ont été constituées pour 60% de leurs coûts de production historiques.

NOTE N°5-1 : STOCK DE TERRAINS À BÂTIR

Les acquisitions de lots de terrains aménagés (notamment auprès de l'AFH) sont généralement financés par des emprunts de fonds portant intérêts (contractés auprès de la BNA). Ces lots de terrains aménagés sont destinés à des futurs projets de promotion immobilière et pourraient être détenus quelques années avant d'être bâtis et commercialisés. La Société ESSOUKNA ne comptabilise pas en charges de l'exercice les coûts d'emprunt au fur et à mesure qu'ils sont encourus, mais les incorpore dans le coût du stock de terrains à bâtir dès le commencement des travaux administratifs et techniques (par les moyens propres ou par recours à des tiers), et ce, même en l'absence de travaux de construction.

La Société ESSOUKNA considère que la juste valeur de ces biens immobiliers couvre leur valeur comptable, y compris les coûts d'emprunt incorporés (en cas d'insuffisance, une provision pour dépréciation est constituée) et que le recouvrement de ces derniers sera assuré, avec les autres coûts de développement, par les revenus des futurs projets de promotion immobilière (ou de lotissement).

Rappelons que la Norme Comptable NCT 13, relative aux *Charges d'emprunt*, prévoit dans son paragraphe 13 que « *L'incorporation des charges d'emprunt dans le coût d'un bien pouvant donner lieu à capitalisation des charges d'emprunt doit commencer lorsque : a) les dépenses relatives au bien ont été réalisées ; b) les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, sont en cours ; et c) les charges d'emprunt sont encourues.* »

Cette Norme ajoute dans son paragraphe 14 que « *Les activités indispensables à la préparation du bien, préalablement à son utilisation ou à sa vente, vont au-delà de la construction physique du bien concerné. Elles comprennent les travaux techniques et administratifs, préalables au commencement de la construction physique, tels que les activités associées à l'obtention d'autorisations préalablement au commencement de la construction physique. Toutefois, de telles activités ne comprennent pas le fait de détenir un bien lorsqu'il n'y a ni production ni développement modifiant la substance de ce bien. À titre d'exemple, les charges d'emprunt supportées pendant la phase de développement d'un terrain sont capitalisées dans la période au cours de laquelle les activités relatives à ce développement sont entreprises. Toutefois, les charges d'emprunt supportées lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'une activité de développement, n'ont pas qualité pour être capitalisées.* »

La Direction de la Société ESSOUKNA considère que les prescriptions de la Norme NCT 13 sont vérifiées pour tous les éléments de son stock de terrains à bâtir (ou à lotir) dont la valeur comptable cumulée, s'élevant à 23 618 292 DT au 30 juin 2018, inclut un montant de 4 418 641 DT de charges d'emprunt, dont 503 509 DT au titre du premier semestre de l'année 2018.

Le tableau ci-joint présente la situation comptable de chacun des terrains à bâtir (ou à lotir) au 30 juin 2018, et ce, à l'exception d'un terrain d'une valeur comptable de 93 177 DT destiné à la construction d'une école primaire.

ÉTAT DU STOCK DE TERRAINS À BATIR OU À LOTIR AU 30 JUIN 2018

<i>Désignation</i>	<i>Terrain 1.5.3 Lac</i>	<i>Terrain 1.11.6 Lac</i>	<i>Terrain EHC 35 El Mourouj</i>	<i>Terrain Manouba</i>	<i>Terrain EHC-1 Boumhel</i>	<i>Terrain Jardins d'El Menzah</i>	<i>Terrain M'hamdia</i>	<i>Terrain TR 2 Sousse</i>
Date d'acquisition du terrain	17/07/2014	08/12/2014	03/11/2014	05/09/2013	27/03/2012	11/06/2013	17/10/2007	21/11/2013
Coût d'achat du terrain	2 797 056	2 680 783	926 802	6 069 840	1 221 666	2 816 190	301 000	979 264
Droits d'enregistrement	171 076	163 969	52 416	488 229	75 383	28 752	18 189	58 798
Honoraires avocat	2 000	2 000	-	-	1 232	3 920	2 360	440
Droits d'enregistrement du contrat de prêt	4 736	4 536	1 668	9 328	1 679	4 750	-	1 760
Frais de topographie (Année d'engagement)	885 (2014)	885 (2014)	896 (2014)	1 792 (2014)	560 (2011)	4 110 (2013)	896 (2007)	- -
Campagne géotechnique (Année d'engagement)	3 731 (2014)	3 731 (2015)	2 349 (2014)	-	4 000 (2013)	772 (2013)	-	65 (2014)
Honoraires d'architecture (Année d'engagement)	- (2014)	-	- (2017)	5 376 (2014)	3 400 (2018)	- (2014)	7 080 (2009)	- -
Frais de location trax (Année d'engagement)	- -	- -	- -	- -	- -	- -	510 (2012)	- -
TNB	-	-	-	91 166	12 484	33 794	38 170	-
Coût hors charges financières (1)	2 979 484	2 855 904	984 131	6 665 731	1 320 404	2 892 288	368 205	1 040 327
Charges financières antérieures à 2013	-	-	-	-	43 216	-	63 541	-
Charges financières 2013	-	-	-	176 781	64 994	96 751	-	-
Charges financières 2014	81 122	23 157	16 974	332 948	46 735	170 173	-	44 928
Charges financières 2015	162 398	163 517	57 303	322 343	21 300	165 202	-	68 064
Charges financières 2016	128 471	148 599	52 262	300 342	-	151 154	-	67 606
Charges financières 2017	141 483	158 619	56 823	350 741	-	173 439	-	64 146
Charges financières 2018	72 220	88 147	27 195	190 908	-	94 684	-	30 355
Charges financières incorporées (2)	585 694	582 039	210 557	1 674 063	176 245	851 403	63 541	275 099
% des charges financières (2)/(1)	20%	20%	21%	25%	13%	29%	17%	26%
Coût total du terrain au 30/06/2018	3 565 178	3 437 943	1 194 688	8 339 794	1 496 649	3 743 691	431 746	1 315 426

Signalons, enfin, que le terrain de Sousse, acquis en novembre 2013, a été divisé en deux tranches. Les travaux de lotissement, en cours d'exécution depuis 2016, ne concernent que la première tranche, dont le coût de production total encouru jusqu'au 30 juin 2018 s'élève à 6 968 923 DT (en quote-part de la Société ESSOUKNA), inclut pour 1 351 041 DT de charges financières capitalisées et figure dans le stock des projets en cours. La deuxième tranche continue de figurer dans le stock de terrains à bâtir (ou à lotir) au 30 juin 2018 et d'accumuler les coûts d'emprunt s'y rapportant en l'absence de travaux de lotissement.

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	287 951	1 653 485	2 004 171
Clients - effets à recevoir (1)	129 891	289 718	183 577
Clients - chèques impayés (2)	300 000	300 000	300 000
Total brut en DT	717 842	2 243 203	2 487 748
Moins : Provisions	-199 416	-	-199 416
Total net en DT	518 426	2 243 203	2 288 332

Suite 1 Note N° 6

1) Clients - effets à recevoir

Cette rubrique renferme des effets impayés pour un montant cumulé de 120 543 DT, concernant deux clients douteux. La Société ESSOUKNA a intenté des actions en justice pour le recouvrement forcé de ces créances impayées. Deux jugements ont été prononcés en sa faveur, le premier en date du 13 janvier 2010 et le deuxième en date du 14 février 2011 ; ils condamnent chacun de ces deux clients douteux au paiement du principal de la créance, des intérêts de retard et des frais. Cependant, jusqu'au 30 juin 2018, l'exécution de ces deux jugements n'a pas eu lieu et aucun recouvrement n'a été effectué. La Direction de la Société ESSOUKNA considère que le risque de non recouvrement n'est pas élevé (malgré l'écoulement de plusieurs années), étant donné que ces deux clients récalcitrants n'ont pas encore obtenu leurs titres de propriété individuels.

Au 30 juin 2018, la provision pour dépréciation constituée au titre des effets impayés est de l'ordre de 49 416 DT.

2) Clients - Chèques impayés

Il s'agit d'un seul chèque impayé qui se rapporte à la vente d'un local à usage commercial conclue le 22 juin 2012. Le contrat de vente n'a pas été enregistré à la recette des finances et prévoit qu'une partie du prix (300 000 DT) soit payée au moyen d'un crédit à octroyer par la Société ESSOUKNA moyennant le consentement d'une hypothèque de premier rang à son profit. Ces conditions de vente n'ont pas été respectées, d'où le versement en banque par la Société ESSOUKNA du chèque retourné impayé (tiré par une ascendante de l'acquéreur). Une action en justice a été intentée pour la récupération du local vendu (livré au client en 2012) et perdue par la Société ESSOUKNA le 16 novembre 2015.

Au 30 juin 2018, la provision pour dépréciation constituée au titre dudit chèque impayé est de l'ordre de 150 000 DT représentant la moitié de son montant.

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Fournisseurs - comptes débiteurs :	211 248	66 783	67 280
- Entrepreneurs, avances et acomptes	140 352	66 084	66 581
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	70 896	699	699
Personnel - avances et acomptes	586	540	4 140
État - comptes débiteurs :	868 402	342 999	421 170
- Crédit d'IS	236 989	-	-
- TVA déductible ou à reporter	631 413	342 999	421 170
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	466 164	374 249	400 937
- SIMPAR	47 335	-	77 133
- SIVIA	278 535	374 249	280 778
- EL MEDINA	25 147	-	-
- IMMOBILIERE DES ŒILLETES	115 147	-	43 026
Charges constatées d'avance	4 242	8 700	1 373
Produits à recevoir (produits des fonds gérés ...)	177 372	92 229	50 142
Autres comptes débiteurs	83 334	41 715	62 768
<i>Total brut en DT</i>	1 811 348	927 215	1 007 810
Moins : Provisions	-28 129	-6 600	-28 129
<i>Total net en DT</i>	1 783 219	920 615	979 681

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an)	74 820	52 706	83 854
Échéances à moins d'un an sur emprunt national	5 000	5 000	5 000
Placement (certificat de dépôt)	-	2 000 000	-
Placement fonds commun BNA Progrès	12 000	12 000	12 000
Placement fonds commun BNA Confiance	12 000	12 000	12 000
<i>Total en DT</i>	103 820	2 081 706	112 854

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Chèques à l'encaissement	706 050	216 479	60 029
Banque Nationale Agricole (BNA)	-	817 829	330 456
Banque de l'Habitat (BH)	183 233	-	859
Caisse	106	3 956	146
<i>Total en DT</i>	889 389	1 038 264	391 490

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Bénéfice de la période en dinars	937 495	1 399 134	1 774 868
Nombre d'actions ordinaires en circulation	5 050 500	5 050 500	5 050 500
Résultat par action de valeur nominale un dinar	0,186	0,277	0,351

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2016	5 050 500	1 676 563	505 050	17 396 252	976 354	5 798 000	39 915	2 792 296	34 234 930
<i>Répartition du bénéfice 2016 :</i>									
- Dotations en réserves	-	-	-	1 000 000	100 000	-	-	-1 100 000	-
- Dividendes	-	-	-	-689 023	-	-	-	-523 097	-1 212 120
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-43 021	-	-	-	-43 021
Bénéfice 2017	-	-	-	-	-	-	-	1 774 868	1 774 868
Soldes au 31 décembre 2017	5 050 500	1 676 563	505 050	17 707 229	1 033 333	5 798 000	39 915	2 944 067	34 754 657
<i>Répartition du bénéfice 2017 :</i>									
- Dotations en réserves	-	-	-	1 500 000	100 000	-	-	-1 600 000	-
- Dividendes	-	-	-	-1 212 120	-	-	-	-	-1 212 120
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-17 023	-	-	-	-17 023
Bénéfice 2017	-	-	-	-	-	-	-	937 495	937 495
Soldes au 30 juin 2018	5 050 500	1 676 563	505 050	17 995 109	1 116 310	5 798 000	39 915	2 281 562	34 463 009

NOTE N°11-1 : RÉSERVE POUR FONDS SOCIAL*(En DT)*

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Solde au 1^{er} janvier :	976 354	976 354	910 821
- Trésorerie	710 984	637 440	637 441
- Prêts au personnel	322 349	338 913	338 913
Ressources de l'exercice :	104 574	104 333	109 074
- Quote-part du bénéfice de l'exercice précédent	100 000	100 000	100 000
- Intérêts des prêts au personnel	4 574	4 333	9 074
Emplois de l'exercice :	21 597	23 690	52 094
- Restauration	8 113	7 562	19 829
- Aides au personnel (non remboursables)	7 380	7 271	20 283
- Bonifications d'intérêts	6 104	8 857	11 982
Solde au 31 décembre :	1 116 311	1 056 996	1 033 333
- Trésorerie	761 424	712 259	710 984
- Prêts au personnel	354 887	344 737	322 349

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour acquisition du terrain 4 &28 JARD. D'EL MENZAH	1 533 333	2 300 000	1 916 667
- Crédit pour acquisition du terrain MANOUBA	2 930 303	4 500 000	3 715 152
- Crédit pour acquisition du terrain SOUSSE	2 834 887	3 476 752	3 155 818
- Crédit pour acquisition du terrain 1.5.3 LAC	905 093	1 543 982	1 224 537
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 35 EL MOUROUJ V	320 833	577 500	449 167
- Crédit pour acquisition du terrain HSC 1.11.6 LAC	1 466 667	2 200 000	1 833 333
- Crédit pour construction lot HC 4 BOUMHEL	-	-	1 020 000
- Crédit pour construction lots EHC 27&28 EL MOUROUJ VI	-	2 325 000	930 000
- Crédit pour construction lot SOUKRA TF 31 327	-	2 580 000	1 290 000
- Crédit pour construction lot KAIROUAN	136 957	1 780 435	958 695
- Crédit pour viabilisation lot SOUSSE	937 500	-	-
- Crédit pour construction lot HC 28 EL MOUROUJ V	1 120 000	-	-
- Crédit pour construction lot HC 4 BOUMHEL	1 100 000	2 550 000	-
- Crédit pour construction lot EHC 46 EL MOUROUJ V	1 040 000	-	-
Autres emprunts non courants			
<i>Total en DT</i>	14 325 573	23 833 669	16 493 369

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (NON COURANTS)

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Cautiounnements reçus	718 340	721 318	693 726
<i>Total en DT</i>	718 340	721 318	693 726

NOTE N°14 : PROVISIONS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Provisions pour frais de réparation (1)	288 117	278 834	257 315
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (2)	96 488	93 157	95 216
Provisions pour risques fiscal et social (3)	192 453	160 241	175 616
Provision pour litige avec l'entreprise ECF (4)	110 078	110 078	110 078
Provisions pour autres litiges	52 226	54 945	52 226
<i>Total en DT</i>	739 362	697 255	690 451

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise).

Le montant de cette provision correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par catégorie de projets, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration. Les taux de provisionnement appliqués par la Société ESSOUKNA se présentent comme suit :

	Taux de provision
Projet El Mourouj V (HSC 57&58)	0,30%
Projets haut-standing	0,70%
Autres projets	0,50%

Selon une Note de la Direction Générale, la reprise est effectuée trimestriellement comme suit :

- La provision est reprise pour 50% de son montant après huit trimestres suivant celui de sa constitution ; et
- Le reliquat est repris après douze trimestres suivant celui de la comptabilisation initiale de la provision.

2) Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la Société ESSOUKNA pour la détermination de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post-retraite) se présentent comme suit :

- Une prime d'assurance groupe annuelle moyenne égale à 686 DT par retraité ;
- Un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- Une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- Un taux d'actualisation financière de 8% ; et
- Une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

3) Provisions pour risques fiscal et social

- Courant l'exercice 2015, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2011-2014 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise. Une notification des résultats de cette vérification fiscale approfondie a été adressée à la Société en date du 19 novembre 2015, ayant pour effet d'ajuster à la hausse le crédit de TVA d'un montant de 267 316 DT, de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes à payer de 605 545 DT, dont 144 823 DT de pénalités, et d'ajuster à la baisse l'excédent d'impôt sur les sociétés d'un montant de 62 748 DT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la Société a formulé son opposition

quant aux résultats de cette vérification fiscale approfondie, une première fois en date du 30 décembre 2015, et une deuxième fois en date du 13 juin 2016 suite à la réponse de l'Administration Fiscale parvenue à la Société le 1^{er} juin 2016.

Au 31 décembre 2017, une provision pour redressement fiscal a été constituée pour un montant de 128 077 DT, et ce, pour la meilleure estimation du risque fiscal encouru. En outre, un complément de provision pour risques fiscal a été comptabilisé pour un montant de 39 853 DT au titre des exercices ultérieurs à la période couverte par la vérification fiscale approfondie (pour les mêmes chefs de redressement).

- Courant l'exercice 2018, la Société ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification sociale approfondie couvrant la période 2015-2017 au titre des salaires déclarés. Une notification des résultats de cette vérification sociale approfondie a été adressée à la Société en date du 21 juin 2018, réclamant le paiement de 43 357 DT au titre de cotisations complémentaires, dont un montant de 12 419 DT (y compris des pénalités de retard de 4 418 DT) a été accepté par la Société et payé à la CNSS en date du 6 juillet 2018. Le reliquat a fait l'objet d'une opposition de la part de la Société en date du 29 juin 2018, restée sans suite jusqu'à la date de notre intervention en août 2018.

À cet effet, la provision au titre du risque social a été ajustée à la hausse pour un montant de 16 837 DT, afin d'atteindre 24 523 DT au 30 juin 2018.

4) Provision pour litige avec l'entreprise ECF

Le Groupement Immobilier (dont la Société ESSOUKNA fait partie) est actuellement en litige avec l'entreprise ECF qui réclame en justice diverses indemnisations pour empêchement des travaux de construction relatifs au Projet El Bosten 8 (lot Soukra III) et pour augmentation des prix des matériaux de construction. Dans ce cadre, l'entreprise ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 9 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958 877 DT. Il s'ensuit que la Société ESSOUKNA serait, éventuellement, appelée à payer sa quote-part s'élevant à 191 775 DT (20%). Une action en justice a été engagée par la SIVIA (chef de file) en vue d'enlever cette opposition conservatoire et de libérer le titre foncier afin de faciliter la vente des biens immobiliers restants.

Le 6 juillet 2017, un jugement du Tribunal de Première Instance de Tunis a été prononcé en faveur de l'entreprise ECF, condamnant le Groupement Immobilier à payer un montant de 939 535 DT. Ainsi, il est plus probable qu'improbable que la Société ESSOUKNA sera tenue de payer sa quote-part s'élevant à 187 907 DT. Au 30 juin 2018, la provision pour litige comptabilisée est de l'ordre de 110 078 DT, déduction faite des montants des retenues de garantie et de la caution bancaire (mise en jeu par la SIVIA) comptabilisés parmi les passifs courants (chez la SIMPAR et la SIVIA).

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Entrepreneurs	57 575	124 303	222 692
Fournisseurs ordinaires	154 517	195 007	180 409
Entrepreneurs, retenues de garantie	1 265 678	1 941 797	1 820 310
Fournisseurs, retenues de garantie	6 277	6 927	6 277
Fournisseurs, factures non parvenues	95 645	110 480	139 365
<i>Total en DT</i>	1 579 692	2 378 514	2 369 053

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Clients - avances et acomptes reçus	557 053	1 270 881	1 314 960
Personnel - comptes créditeurs :	271 665	271 520	312 747
- Personnel, charges à payer	271 643	271 518	312 747
- Personnel, rémunérations dues	22	2	-
État - comptes créditeurs :	56 166	405 378	345 500
- Retenues à la source	40 199	37 646	62 861
- IS à liquider	-	360 214	262 833
- Contribution Sociale de Solidarité - Société	354	-	-
- Contribution Sociale de Solidarité - Employés	524	-	-
- Autres impôts et taxes à payer	15 089	7 518	19 806
Organismes sociaux :	154 403	150 114	158 984
- CNSS	76 778	79 217	70 335
- CNSS - régime complémentaire	14 326	12 322	15 748
- Assurance groupe	12 365	11 242	11 812
- CNRPS	1 500	1 950	1 400
- CNAM	466	-	435
- Charges sociales à payer	48 968	45 383	59 254
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	-	587 376	16 974
Compte d'attente à régulariser	54 204	53 502	54 204
Jetons de présence à payer	46 250	138 750	92 500
Actionnaires - dividendes à payer	638	624	624
Charges à payer (charges des fonds gérés ...)	135 779	93 453	87 538
Autres comptes créditeurs	22 169	14 492	15 849
Total en DT	1 298 327	2 986 090	2 399 880

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS (COURANTS)

	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	14 258 092	12 231 606	14 145 744
- Crédit pour acquisition du terrain SOUKRA TF 31 327	-	-	-
- Crédit pour acquisition du terrain 4&28 JARD. D'EL MENZAH	766 667	-	383 333
- Crédit pour acquisition du terrain MANOUBA	1 569 697	-	784 849
- Crédit pour acquisition du terrain SOUSSE	641 861	641 856	641 861
- Crédit pour acquisition du terrain 1.5.3 LAC	638 889	372 685	638 889
- Crédit pour acquisition du terrain EHC 35 EL MOUROUJ V	256 667	192 500	256 667
- Crédit pour acquisition du terrain HSC 1.11.6 LAC	733 333	-	366 667
- Crédit pour réalisation du projet SOUKRA TF 31 327	2 580 000	2 580 000	2 580 000
- Crédit pour réalisation du projet HC 4 BOUMHEL	2 550 000	2 550 000	3 060 000
- Crédit pour réalisation du projet KAIROUAN	1 643 478	1 369 565	1 643 478
- Crédit pour réalisation projet EHC 27&28 EL MOUROUJ VI	2 325 000	2 325 000	2 790 000
- Crédit pour réalisation projet SOUSSE	312 500	-	-
- Crédit pour réalisation du projet EHC 45 EL MOUROUJ V	-	2 200 000	-
- Crédit pour réalisation projet HC 28 EL MOUROUJ V	80 000	-	-
- Crédit pour réalisation du projet EHC 46 EL MOUROUJ V	160 000	-	1 000 000
Intérêts courus sur emprunts BNA	65 446	65 447	66 790
Découverts bancaires - BNA	1 495 129	925 928	41 996
<i>Total en DT</i>	15 818 667	13 222 981	14 254 530

NOTE N°18 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Ventes de logements	5 963 116	11 385 106	19 919 926
Ventes de bureaux	71 000	-	90 557
Ventes de magasins	122 133	775 734	945 680
<i>Total en DT</i>	6 156 249	12 160 840	20 956 163

NOTE N°19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Location de bureaux	-	-	721
Honoraires d'assistance	-	-	28 000
Ventes de dossiers d'appel d'offres	6 200	2 150	7 400
<i>Total en DT</i>	6 200	2 150	36 121

NOTE N°20 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Variation du stock de terrains à bâtir	-553 187	6 122 409	6 734 166
Variation du stock de travaux en cours	-2 842 553	-8 041 309	-6 351 744
Variation du stock de travaux terminés	4 414 009	8 386 760	10 013 862
<i>Total en DT</i>	1 018 269	6 467 860	10 396 284

NOTE N°21 : ACHATS DE TERRAINS

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Compléments achats de terrains à bâtir (HC 28 et EHC 27 El Mourouj VI)	-	79 110	79 110
Droits d'enregistrement / achats de terrains	-	120	120
<i>Total en DT</i>	-	79 230	79 230

NOTE N°22 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet EHC 45 EL MOUROUJ V	-	14 792	49 607
- Projet HC 28 EL MOUROUJ VI	-	13 001	-
- Projet KAIROUAN	-	-	2 022
- Projet HC 5 BOUMHEL	29 482	-	56 585
- Projet EHC 1 BOUMHEL	3 400	-	-
- Projet HC 28 EL MOUROUJ VI	42 592	-	61 258
- Projet MANOUBA	-	-	-
- Projet SOUSSE	9 142	907	8 573
- Projet EHC 46 EL MOUROUJ V	13 966	4 449	62 388
- Autres projets	5 815	-4 729	-4 730
<i>Total en DT</i>	104 397	28 420	235 703

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière en cours de réalisation.

NOTE N°23 : ACHATS DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet EHC 45 EL MOUROUJ V	-	750 139	960 963
- Projet KAIROUAN	7 494	3 192	143 492
- Projet HC 5 BOUMHEL	592 137	8 007	34 556
- Projet EHC 1 BOUMHEL	12 484	-	-
- Projet HC 28 EL MOUROUJ VI	905 641	12 071	12 071
- Projet SOUSSE	441 645	225 495	657 499
- Projet EHC 46 EL MOUROUJ V	499 714	20 361	428 364
- Projet JARDINS EL MENZAH LOTS N° 4 & 28	33 794	-	-
- Autres projets	7 381	11 431	26 627
Total en DT	2 500 290	1 030 696	2 263 572

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°24 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Salaires et compléments de salaires	547 292	537 380	1 191 711
Charges sociales légales	150 655	135 473	317 216
Autres charges de personnel (congrés payés)	14 176	19 186	-4 279
Total en DT	712 123	692 039	1 504 648

NOTE N°25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	41 901	32 569	70 078
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	4 438	209 278
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	-	-	199 416
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	6 600	28 119
Dotations aux provisions pour risques et charges	47 639	338 499	402 427
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	1 272	93 157	95 216
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-4 496	-319	-159
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-5 075	-	-43 181
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-11 133	-11 133
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-65 000	-137 781
<i>Total en DT</i>	81 241	398 811	812 280

NOTE N°26 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Achats non stockés de matières et fournitures	1 183	6 307	36 602
Divers services extérieurs	175 178	234 797	269 144
Commissions des fonds gérés	48 240	-	87 538
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	65 730	32 917	67 182
Autres charges ordinaires	-	-	11 250
Rémunérations des membres du CPA	5 625	5 625	11 250
Jetons de présence (servis par la Société)	40 625	40 625	81 250
Impôts, taxes et versements assimilés	41 448	35 883	100 811
Total en DT	378 029	356 154	665 027

NOTE N°27 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Intérêts des emprunts spécifiques aux projets (*)	1 249 116	1 420 748	2 823 883
Intérêts débiteurs des CCB	268	15 811	18 920
Revenus des placements monétaires	-9 816	-32 866	-56 399
Autres produits financiers	-1 230	-1 537	-1 537
Total en DT	1 238 338	1 402 156	2 784 867

(*) Les intérêts des emprunts spécifiques aux projets et encourus au cours du premier semestre 2018 s'élèvent à 1 249 116 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 635 517 DT
- Intérêts incorporés dans les stocks de travaux en cours et de travaux terminés : 168 730 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 444 869 DT

NOTE N°28 : PRODUITS DES PLACEMENTS

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Dividendes sur titres de participation	129 599	109 484	126 206
Produits nets sur cession des valeurs mobilières	546 981	-	-
Perte / décomptabilisation titres SAI IFRIKIA liquidée	-156 602	-	-
Reprise / provision pour dépréciation titres SAI IFRIKIA	156 602	-	-
Dividendes sur fonds gérés	28 807	-	31 027
Produits/charges sur fonds gérés	98 423	-	10 046
Total en DT	803 810	109 484	167 279

NOTE N°29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	-	-	39 725
Produits sur avoirs fournisseurs	12 785	104 485	59 704
Reprise en produits de dépôts et cautionnements clients	-	-	81 007
Autres gains ordinaires	-	-	6 507
Total en DT	12 785	104 485	186 943

NOTE N°30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Règlement litiges clients	-	-	80 459
Total en DT	-	-	80 459

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

**Semestre clos le
30 juin 2018**

Bénéfice comptable avant impôt	946 357
<hr/>	
Réintégrations :	49 505
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	-
- Provisions pour frais de réparation	30 802
- Provisions pour risques et charges	16 837
- Provisions pour assurance maladie	1 272
- Provisions pour dépréciation des créances clients	-
- Charges liées à des exercices antérieurs	-
- Autres charges non déductibles	594
<hr/>	
Déductions :	960 412
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes sur titres de participation)	129 599
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes sur fonds gérés)	28 807
- Revenus des valeurs mobilières (plus-values sur fonds gérés)	98 423
- Revenus des valeurs mobilières (plus-values sur cession actions BNA)	546 981
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	156 602
- Provisions pour créances douteuses (en contentieux)	-
<hr/>	
Bénéfice imposable	35 450
<hr/>	
Impôt sur les sociétés (25%)	8 862
<hr/>	
Avances sur impôt (acomptes provisionnels, retenues à la source ...)	-245 852
<hr/>	
IS à reporter	-236 989
<hr/>	

NOTE N°32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Libellée</i>	<i>Montant au 30 juin 2018</i>
Hypothèques consenties à la BNA (1)	62 820 000
Hypothèques reçues des clients (2)	461 188
Hypothèques reçues du personnel	338 370
Intérêts non courus sur emprunts	2 960 067
Cautions reçues sur marchés	610 273
Total en DT	67 189 898

(1) Hypothèques consenties à la BNA

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 30 juin 2018</i>
<i>Kairouan</i>	<i>3 150 000</i>
<i>Manouba</i>	<i>4 500 000</i>
<i>Soukra TF 31327 Ariana</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Jardins d'El Menzah</i>	<i>2 300 000</i>
<i>Lot HC 4 Boumhel</i>	<i>5 100 000</i>
<i>Sousse</i>	<i>6 450 000</i>
<i>Lot HC5 Boumhel</i>	<i>6 400 000</i>
<i>Lot EHC46 El Mourouj V</i>	<i>4 000 000</i>
<i>Lots EHC 27&28 El Mourouj V</i>	<i>4 650 000</i>
<i>Lot HC 28 El Mourouj VI</i>	<i>7 000 000</i>
<i>Lot EHC 35 El Mourouj V</i>	<i>770 000</i>
<i>Lot 1.11.6. Berges du Lac</i>	<i>2 200 000</i>
<i>Lot 1.5.3. Berges du Lac</i>	<i>2 300 000</i>
Total en DT	62 820 000

(2) Hypothèques reçus des clients :

<i>Propriété objet de l'hypothèque</i>	<i>Montant au 30 juin 2018</i>
<i>Boutique n°2 Résidence TASNIM Nasr II</i>	<i>300 000</i>
<i>Appartement F2 Résidence FAÏROUZ Nasr II</i>	<i>109 188</i>
<i>Appartement A9 Résidence NOUR EL HOUDA Nasr II</i>	<i>52 000</i>
<i>Total en DT</i>	<i>461 188</i>

NOTE N°33 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION*(En DT)*

	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 31 décembre 2017
Ventes de biens immobiliers	6 156 249	12 160 840	20 956 163
Autres produits d'exploitation	6 200	2 150	36 121
Production stockée ou déstockage	-1 018 269	-6 467 860	-10 396 284
Achats consommés	-2 604 687	-1 138 346	-2 578 505
Services extérieurs et autres charges externes	-336 581	-320 271	-564 216
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	2 202 912	4 236 513	7 453 279
Charges de personnel	-712 123	-692 039	-1 504 648
Impôts et taxes	-41 448	-35 883	-100 811
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 449 341	3 508 591	5 847 820
Charges financières nettes	-1 238 338	-1 402 156	-2 784 867
Produits des placements	803 810	109 484	167 279
Autres gains ordinaires	12 785	104 485	186 943
Autres pertes ordinaires	-	-	-80 459
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	-81 241	-398 811	-812 280
Impôt sur les sociétés	-8 862	-522 459	-749 568
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	937 495	1 399 134	1 774 868

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DE LA SOCIÉTÉ ESSOUKNA
ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2018**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ESSOUKNA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société ESSOUKNA couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 937.495 DT et 34.463.009 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société ESSOUKNA au 30 juin 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 août 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, associé

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, associé

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes Mr Tarek ZAHAF et Mme Sana JAMOSSI DERBEL.

BILAN ARRETE AUX 30/06/2018

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	1	8 622 688	2 809 458	4 888 032
Créances sur la clientèle	2	356 874 681	303 630 993	329 742 187
Créances de Leasing : encours financiers		355 014 205	303 978 004	317 524 173
Moins : provisions 1		<8 989 067>	<9 017 242>	<9 718 782>
		346 025 139	294 960 762	307 805 392
Créances de Leasing : impayées		22 905 346	18 972 501	18 365 839
Moins : provisions 2		<15 489 795>	<12 648 112>	<12 443 019>
		7 415 551	6 324 388	5 922 820
Créances de leasing encours		3 433 992	2 345 843	16 013 976
Portefeuille titre de placement		0	0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	7 692 266	6 834 809	6 702 266
Titres d'investissement		8 293 843	7 427 978	7 293 843
Moins : provisions 3		<601 577>	<593 169>	<591 577>
Valeurs immobilisées	4	2 017 004	1 523 820	1 814 405
Immobilisations propres		5 117 395	4 466 063	4 789 269
Moins : Amortissement		<3 100 390>	<2 942 243>	<2 974 864>
Autres Actifs	5	16 187 961	11 336 896	24 621 099
TOTAL DES ACTIFS		391 394 601	326 135 977	367 767 989

BILAN ARRETE AUX 30/06/2018

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<i>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</i>				
PASSIFS				
Dettes envers les établissements financiers		0	2 167 802	207 662
Dettes envers la clientèle	6	2 239 146	2 061 737	4 444 126
Emprunts et dettes rattachées	7	327 195 760	260 684 253	295 441 741
Fournisseurs et comptes rattachés	8	17 599 706	17 377 741	20 335 305
Autres passifs courants	9	2 409 834	2 444 978	4 021 605
<i>Total des passifs</i>		349 444 445	284 736 510	324 450 439
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 490 146	1 316 954	1 316 954
Autres réserves		4 300 539	3 445 539	3 445 539
Réserves pour fonds social		322 735	247 565	236 220
Résultats reportés		440 646	180 306	180 306
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		41 554 066	40 190 364	40 179 019
Résultat de l'exercice		396 090	1 209 103	3 138 531
<i>Total des capitaux propres après résultat</i>	10	41 950 155	41 399 467	43 317 550
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		391 394 601	326 135 977	367 767 989

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUX 30/06/2018

(En dinars tunisiens)

30/06/2018

30/06/2017

31/12/2017

ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de financement en faveur de la clientèle	29 359 924	30 279 073	32 130 514
Engagements sur titres	0	0	0
Engagements donnés	29 359 924	30 279 073	32 130 514

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties Reçues	3 540 313	2 915 850	3 269 590
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	63 086 729	55 119 440	56 332 630
Valeurs des biens, objet de leasing	304 106 358	278 462 397	287 025 168
Engagements reçus	370 733 399	336 497 687	346 627 388

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Emprunts obtenus non encore encaissés	0	19 000 000	5 000 000
Engagements réciproques	0	19 000 000	5 000 000

ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2018)

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Intérêt de crédit bail		16 818 758	14 070 638	30 130 401
Autres produits d'exploitation		1 485 678	940 011	2 315 959
Variation des produits réservés		<431 374>	<361 844>	<484 981>
Charges financières		<12 350 600>	<8 073 674>	<18 481 901>
Produits financiers		129 103	96 717	259 346
Produits nets	11	5 651 566	6 671 847	13 738 826
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Charges de personnel	12	<1 821 165>	<1 522 591>	<3 441 939>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<1 885 688>	<2 032 045>	<2 431 945>
Dotations sur titres		<10 000>	<12 000>	<10 409>
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<125 526>	<118 462>	<225 428>
Dotations pour risques et charges		0	0	<100 000>
Autres charges d'exploitation	15	<1 349 105>	<1 359 254>	<3 052 794>
Total des charges d'exploitation		<5 191 483>	<5 044 353>	<9 262 516>
Résultat d'exploitation		460 082	1 627 495	4 476 310
Autres gains ordinaires	16	31 201	39 911	150 418
Autres pertes ordinaires		<6 938>	<2 307>	<7 587>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		484 345	1 665 099	4 619 141
Impôt sur les sociétés		<79 203>	<455 996>	<1 295 533>
Résultat des activités ordinaires après impôt		405 142	1 209 103	3 323 607
Eléments extraordinaires		<9 052>	0	<185 076>
Résultat net de l'exercice		396 090	1 209 103	3 138 531

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 30 JUIN 2018)

(En dinars tunisiens)

30/06/2018

30/06/2017

31/12/2017

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	93 940 810	79 445 796	173 916 132
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-101 199 008	-118 341 392	-229 142 595
Sommes versés au personnel et aux fournisseurs	-2 312 101	-1 663 427	-3 484 234
Titres de placement	0	6 000 000	6 000 000
Intérêts payés CMT	-12 412 215	-8 087 232	-18 047 344
Etat impôts et taxes payés	-1 471 084	-1 193 925	-1 312 899
Encaissement restitution TVA	0	0	0
Autres flux de trésorerie	-1 243 634	-1 249 663	-3 152 881
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-24 697 232	-45 089 844	-75 223 820

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-328 126	-221 347	-618 897
Enc. de la cession d'immo. Propres	0	0	53 997
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	-1 000 000	-1 450 000	-1 450 000
Enc de la cessiob. d'immo. Financières	0	0	236 761
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-1 328 126	-1 671 347	-1 778 139

Flux de trésorerie liés au financement

Enc. suite à l'émission d'actions	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-1 763 485	-2 100 000	-2 121 517
Enc. provenant des emprunts	262 500 000	212 000 000	437 000 000
Remboursements d'emprunts	-230 768 840	-172 922 825	-363 621 826
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	29 967 675	36 977 175	71 256 657

Variation de trésorerie 3 942 318 -9 784 016 -5 745 302

Trésorerie au début de l'exercice 4 680 370 10 425 672 10 425 672

Trésorerie à la clôture de l'exercice 8 622 688 641 656 4 680 370

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « MODERN LEASING » arrêtés au 30 Juin 2018, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « MODERN LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- d) Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- e) Détermination de la provision collective à constater

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2018, à 8 622 688 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banques	8 621 189	2 808 639	4 887 500
Caisses	1 499	819	532
Total	8 622 688	2 809 458	4 888 032

Note 2 – Créances sur la clientèle:

Au 30 Juin 2018, le montant des créances sur la clientèle a atteint 356 874 681 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances de Leasing : encours financiers	356 062 713	305 604 425	318 575 335
Créances de Leasing : impayées	22 905 346	18 972 501	18 365 839
Créances de leasing encours	3 433 992	2 345 843	16 013 976
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 048 507	-1 626 421	-1 051 162
Total brut des créances de leasing	381 353 543	325 296 348	351 903 988
A déduire couverture			
Provisions sur encours	-7 157 631	-7 621 139	-8 073 110
Provisions pour dépréciation des impayés	-12 761 833	-10 474 660	-10 146 430
Provisions collectives	-1 623 229	-1 351 021	-1 623 229
Provisions additionnelles	-208 207	-45 083	-22 442
Marges réservées	-2 727 962	-2 173 452	-2 296 589
Total net des créances de leasing	356 874 681	303 630 993	329 742 187

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 30 Juin 2018, le montant des encours financiers net des provisions a atteint 346 025 139 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Immobilisations données en Leasing	25 065 374	25 763 546	25 219 678
Amortissements Leasing	-23 727 956	-24 424 725	-23 881 403
Créances immobilisées	354 725 295	304 265 603	317 237 060
Sous-total	356 062 713	305 604 425	318 575 335
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 048 507	-1 626 421	-1 051 162
Créances de leasing : encours financiers	355 014 205	303 978 004	317 524 173
Provisions sur encours	-7 157 631	-7 621 139	-8 073 110
Provisions collectives	-1 623 229	-1 351 021	-1 623 229
Provisions additionnelles	-208 207	-45 083	-22 442
Total des provisions	-8 989 067	-9 017 243	-9 718 782
Valeurs Nettes	346 025 139	294 960 762	307 805 392

Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 30 Juin 2018 a atteint 356 062 713 DT. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Paiements minimaux sur contrats actifs			
- Loyer à recevoir dans moins d'un an	110 997 226	92 323 866	102 967 554
- Loyer à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	239 585 279	208 677 956	211 300 006
- Loyer à recevoir dans plus de 5 ans	5 480 208	4 602 603	4 307 775
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	356 062 713	305 604 425	318 575 335
Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	28 721 607	24 933 091	25 935 595
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	33 708 297	29 590 773	29 964 342
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	656 825	595 576	432 693
Total des produits financiers non acquis	63 086 729	55 119 440	56 332 630
Total	419 149 442	360 723 865	374 907 965

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 30 Juin 2018, un solde net de 7 415 551 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances clients	22 905 346	18 972 501	18 365 839
Provisions pour dépréciation comptes clients	-12 761 833	-10 474 660	-10 146 430
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494	-267 494
Marges réservées	-2 460 469	-1 905 958	-2 029 095
Total	7 415 551	6 324 388	5 922 820

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitant un suivi	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis	Total
Encours Financiers	220 943 501	108 335 817	7 375 081	6 626 525	12 781 790	356 062 713
Impayés	2 870	7 346 914	1 671 723	2 099 225	11 784 614	22 905 347
Intérêts Perçus d'avance	-113 451	-172 676	-11 456	-1 174	-749 751	-1 048 507
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	3 398 650	35 342	0	0	0	3 433 992
CREANCES LEASING	224 231 571	115 545 397	9 035 348	8 724 576	23 816 652	381 353 544
Avances Reçues (*)	1 296 503	223 936	0	0	718 707	2 239 146
ENCOURS GLOBAL	222 935 068	115 321 461	9 035 348	8 724 576	23 097 946	379 114 398
ENGAGEMENT HORS BILAN	26 675 177	2 684 747	0	0	0	29 359 924
TOTAL ENGAGEMENT	249 610 245	118 006 208	9 035 348	8 724 576	23 097 946	408 474 322
Produits réservés (Marges)	0	0	290 784	450 869	1 986 310	2 727 963
Provisions (Encours + impayé)	0	0	292 860	1 133 058	18 493 546	19 919 463
Provisions additionnelles	0	0	0	0	208 207	208 207
TOTAL DE LA COUVERTURE	0	0	583 644	1 583 926	20 688 063	22 855 633
ENGAGEMENTS NETS	249 610 245	118 006 208	8 451 704	7 140 649	2 409 883	385 618 689
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2018			2,21%	2,14%	5,65%	
			10,00%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2017			8,89%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2017			9,79%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 30 juin 2018			6,46%	18,15%	89,57%	
			55,94%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2017			60,89%			
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 30 juin 2017			62,57%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 3– Portefeuille titres d’investissement :

Le solde net de ce poste s’élève 7 692 266 DT au 30 Juin 2018 et s’analyse ainsi :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Immobilisations financières	8 293 843	7 427 978	7 293 843
Provisions sur immobilisations financières	-601 577	-593 169	-591 577
Total net	7 692 266	6 834 809	6 702 266

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2017	Mouvements 1ST 2018		Valeurs au 30/06/18	Provisions			Valeurs nettes au 30/06/2018
		Acquisition/Reclassement	Cession		Valeurs au 31/12/2017	Dotations / reprises	Valeurs au 30/06/2018	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	11 457	0	11 457	3 627
SALIM	372 936	0	0	372 936	0	0	0	372 936
SIMSICAR	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	5 584 760	1 000 000	0	6 584 760	456 090	10 000	466 090	6 118 670
Fonds gérés ATID	100 000	0	0	100 000	3 032	0	3 032	96 968
Total	7 293 843	1 000 000	0	8 293 843	591 577	10 000	601 577	7 692 266

Le portefeuille titres au 30/06/2018 s'analyse comme suit:

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 30/06/2018	Provision au 30/06/2018	Valeur nette au 30/06/2018
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	11 457	3 627
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	0	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				6 584 760	466 090	6 118 670
Fonds gérés ATID				100 000	3 032	96 968
Total				8 293 843	601 577	7 692 266

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 30 Juin 2018 un total net de 2 017 004 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/17</u>	<u>Acquisition 1ST 2018</u>	<u>Cession 1ST 2018</u>	<u>Val. Brute au 30/06/2018</u>	<u>Amort au 31/12/17</u>	<u>Dotations 1ST 2018</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 30/06/2018</u>	<u>VCN au 30/06/2018</u>
Logiciels	1 941 904	19 330	0	1 961 234	-1 819 928	-51 326	0	-1 871 254	89 980
Terrain	202 697	0	0	202 697	0	0	0	0	202 697
Constructions	703 399	0	0	703 399	-57 059	-6 258	0	-63 317	640 082
A.A.I.	358 752	997	0	359 749	-258 684	-17 815	0	-276 499	83 250
M.M.B.	162 682	1 284	0	163 966	-111 126	-7 808	0	-118 934	45 032
Matériels Informatiques	581 038	28 962	0	610 000	-553 179	-11 361	0	-564 541	45 459
Autres matériels	61 221	0	0	61 221	-48 523	-2 563	0	-51 086	10 135
Matériel roulant	293 923	0	0	293 923	-126 365	-28 394	0	-154 759	139 164
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	483 654	277 552	0	761 206	0	0	0	0	761 206
<u>Total</u>	<u>4 789 269</u>	<u>328 126</u>	<u>0</u>	<u>5 117 395</u>	<u>-2 974 864</u>	<u>-125 526</u>	<u>0</u>	<u>-3 100 390</u>	<u>2 017 004</u>

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 16 187 961 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Fournisseurs, avances et acomptes		6 747 410	3 496 728	15 034 339
Prêts au personnel long terme		188 859	124 643	135 883
Cautionnements		950	950	950
Charge à répartir	5.1	0	19 096	8 588
Frais d'émission des emprunts	5.1	485 915	341 159	401 444
Prêts au personnel court terme		242 913	187 652	240 466
Charges comptabilisées d'avance		221 511	350 281	175 776
Etat, impôts et taxes	5.2	8 211 915	6 729 079	8 474 451
Comptes d'attente		137 273	139 305	137 273
Débiteurs divers		9 837	6 627	8 977
Produits à recevoir		0	0	61 573
Total brut		16 246 585	11 395 519	24 679 721
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-58 623	-58 623	-58 623
Total net		16 187 961	11 336 896	24 621 099

Note 5.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts:

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions 1 ST 2018			Valeur comptable Nette
	Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	57 288	0	57 288	48 700	8 588	57 288	0
Frais d'émission des emprunts	869 340	206 001	1 075 341	467 896	121 530	589 426	485 915
TOTAUX	926 628	206 001	1 132 629	516 596	130 118	646 714	485 915

Les charges à répartir concernent les frais d'augmentation du capital et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 121 530 DT figure parmi les charges financières.

Note 5.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 8 211 915 DT au 30 Juin 2018 détaillé comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Avance TFP	7 693	5 990	0
Retenues à la source sur placements & jetons	10 927	16 559	25 595
Acomptes provisionnels	388 660	229 893	689 678
Retenue à la source ATAWA	0	42 552	0
Etat, impôts et taxes, Report TVA	7 804 636	6 434 085	7 759 177
Total	8 211 915	6 729 079	8 474 451

Note 6 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 2 239 146 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Avances et acomptes reçus des clients	2 239 146	2 061 737	4 444 126
Total	2 239 146	2 061 737	4 444 126

Note 7 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 327 195 760 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banques locales	158 064 673	137 332 509	163 133 510
Banques étrangères	20 000 000	12 000 000	20 000 000
Emprunts obligataires	27 400 000	15 600 000	15 600 000
Certificats de leasing	70 500 000	55 000 000	61 000 000
Certificats de dépôt	25 000 000	29 000 000	25 500 000
Autres crédits à court terme	24 000 000	10 000 000	8 000 000
Total des emprunts	324 964 673	258 932 509	293 233 510
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	1 562 334	1 259 480	1 914 294
Intérêts courus sur certificats de leasing	1 202 462	769 794	595 171
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-533 709	-277 530	-301 235
Total des dettes rattachées	2 231 086	1 751 744	2 208 231
Total des emprunts et dettes rattachées	327 195 760	260 684 253	295 441 741

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2014	2 236 721	0	524 393	1 712 328	604 406	1 107 922
BTE 2015	2 745 651	0	505 307	2 240 344	1 172 582	1 067 762
BTE 2016	3 936 601	0	456 860	3 479 741	2 509 947	969 795
BTE 2018	0	5 000 000	132 135	4 867 865	4 310 368	557 497
TOTAL BTE	8 918 973	5 000 000	1 618 695	12 300 278	8 597 303	3 702 975
STB 2015	2 750 000	0	490 258	2 259 742	1 250 000	1 009 742
STB 2016-1	3 750 000	0	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
STB 2016-2	3 750 000	0	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
STB 2017-1	8 500 000	0	1 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
STB 2017-2	4 500 000	0	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
TOTAL STB	23 250 000	0	2 990 258	20 259 742	14 250 000	6 009 742
AMEN BANK 2011-1	35 714		35 714	0	0	0
AMEN BANK 2011-2	89 286		89 286	0	0	0
AMEN BANK 2011-3	300 000		100 000	200 000	0	200 000
AMEN BANK 2014-1	569 154		221 714	347 440	0	347 440
AMEN BANK 2014-2	600 000		200 000	400 000	0	400 000
AMEN BANK 2014-3	1 000 000		250 000	750 000	250 000	500 000
AMEN BANK 2014-4	400 000		100 000	300 000	100 000	200 000
AMEN BANK 2015-1	745 664		155 307	590 357	262 403	327 954
AMEN BANK 2015-2	550 000		100 000	450 000	250 000	200 000
AMEN BANK 2015-3	550 000		100 000	450 000	250 000	200 000
AMEN BANK 2015-4	600 000		100 000	500 000	300 000	200 000
AMEN BANK 2016-1	1 200 000		200 000	1 000 000	600 000	400 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
AMEN BANK 2016-2	750 000		100 000	650 000	450 000	200 000
AMEN BANK 2016-3	1 500 000		200 000	1 300 000	900 000	400 000
AMEN BANK 2017-1	1 800 000		200 000	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 2017-2	1 900 000		200 000	1 700 000	1 300 000	400 000
AMEN BANK 2017-3	950 000		100 000	850 000	650 000	200 000
TOTAL AMEN	13 539 818	0	2 452 021	11 087 798	6 512 403	4 575 395
TQB	285 714		285 714	0	0	0
TOTAL TQB	285 714	0	285 714	0	0	0
BH 2011-1	254 461		168 427	86 034	0	86 034
BH 2011-2	328 370		162 219	166 152	0	166 152
BH 2011-3	164 185		81 109	83 076	0	83 076
BH 2012-1	658 381		325 175	333 207	0	333 207
BH 2012-2	204 504		80 308	124 196	0	124 196
BH 2012-3	1 245 333		403 340	841 993	0	841 993
BH 2013-1	2 245 865		378 332	1 867 532	1 071 977	795 555
BH 2013-2	2 431 631		372 134	2 059 497	1 276 801	782 696
BH 2014-1	5 585 579		719 766	4 865 813	3 351 618	1 514 194
BH 2015-1	6 785 714		714 286	6 071 429	4 642 857	1 428 571
BH 2017-1	8 928 571		714 286	8 214 286	6 785 714	1 428 571
BH 2017-2	9 285 714		714 286	8 571 429	7 142 857	1 428 571
BH 2017-3	14 464 286		1 071 429	13 392 857	11 250 000	2 142 857
TOTAL BH	52 582 595	0	5 905 096	46 677 499	35 521 825	11 155 674

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
ATTIJARI 2012	1 071 429		357 143	714 286	0	714 286
ATTIJARI 2014	3 151 129		348 460	2 802 668	2 070 236	732 433
ATTIJARI 2015	3 215 000		357 000	2 858 000	2 144 000	714 000
ATTIJARI 2016	3 890 000		370 000	3 520 000	2 780 000	740 000
ATTIJARI 2017-1	4464287		357 142	4 107 145	3 392 861	714 284
ATTIJARI 2017-2	5000000		370 370	4 629 630	3 888 890	740 740
ATTIJARI 2018	0	10 000 000	0	10 000 000	8 518 520	1 481 480
TOTAL ATTIJARI	20 791 844	10 000 000	2 160 115	28 631 729	22 794 507	5 837 223
BNA 2015	2 750 000	0	500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
BNA 2016	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BNA 2017	9 629 630		740 741	8 888 889	7 407 407	1 481 482
TOTAL BNA	16 129 630	0	1 740 741	14 388 889	10 907 407	3 481 482
ATB 2015	1 800 000		400 000	1 400 000	600 000	800 000
ATB 2016	1 800 000		300 000	1 500 000	900 000	600 000
ATB 2017	2 850 000		300 000	2 550 000	1 950 000	600 000
TOTAL ATB	6 450 000	0	1 000 000	5 450 000	3 450 000	2 000 000
CREDIT AL BARAKA 2016	8 256 364		916 198	7 340 167	5 413 962	1 926 204
TOTAL AL BARAKA	8 256 364	0	916 198	7 340 167	5 413 962	1 926 204
CREDIT BT 2017-1	8 928 571		714 286	8 214 286	6 785 714	1 428 571
CREDIT BT 2017-2	4 000 000		285 714	3 714 286	3 142 857	571 429
TOTAL BT	12 928 571	0	1 000 000	11 928 571	9 928 571	2 000 000
Sous-total	163 133 510	15 000 000	20 068 838	158 064 673	117 375 979	40 688 694

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD 2016	12 000 000		0	12 000 000	12 000 000	0
CREDIT BIRD 2017	8 000 000		0	8 000 000	8 000 000	0
TOTAL BIRD	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0
Sous-total	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	183 133 510	15 000 000	20 068 838	178 064 673	137 375 979	40 688 694
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT OBLIGATAIRE	15 600 000	0	5 200 000	10 400 000	5 200 000	5 200 000
EMPRUNT SUBORDONNE	0	17 000 000	0	17 000 000	14 200 000	2 800 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	15 600 000	17 000 000	5 200 000	27 400 000	19 400 000	8 000 000
TOTAL DES EMPRUNT OBLIGATAIRE	15 600 000	17 000 000	5 200 000	27 400 000	19 400 000	8 000 000
CERTIFICATS DE LEASING						
AL BARAKA BANK	35 000 000	59 500 000	50 000 000	44 500 000	0	44 500 000
TOTAL CL AL BARAKA BANK	35 000 000	59 500 000	50 000 000	44 500 000	0	44 500 000
BANQUE ZITOUNA	25 000 000	53 000 000	53 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL CL AL BANK ZITOUNA	25 000 000	53 000 000	53 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TUNISIAN DEVELOPEMENT FUND	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL CL AL BANK ZITOUNA	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	61 000 000	114 500 000	105 000 000	70 500 000	0	70 500 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CERTIFICATS DE DEPOTS						
SICAV BHO	11 500 000	36 000 000	45 000 000	2 500 000	0	2 500 000
TOTAL CD SICAV BHO	11 500 000	36 000 000	45 000 000	2 500 000	0	2 500 000
ASSURANCE SALIM	3 500 000	2 500 000	2 500 000	3 500 000	0	3 500 000
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	3 500 000	2 500 000	2 500 000	3 500 000	0	3 500 000
SICAV TANIT	4 000 000	23 000 000	22 000 000	5 000 000	0	5 000 000
TOTAL CD SICAV TANIT	4 000 000	23 000 000	22 000 000	5 000 000	0	5 000 000
ATTIJARI OBL SICAV	2 500 000	7 000 000	6 000 000	3 500 000	0	3 500 000
TOTAL CD ATTIJARI OBL SICAV	2 500 000	7 000 000	6 000 000	3 500 000	0	3 500 000
ATTIJARI SICAR	2 000 000	6 000 000	5 500 000	2 500 000	0	2 500 000
TOTAL CD ATTIJARI SICAR	2 000 000	6 000 000	5 500 000	2 500 000	0	2 500 000
FCP DYNAMIQUE	1 000 000	2 500 000	2 000 000	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL CD FCP DYNAMIQUE	1 000 000	2 500 000	2 000 000	1 500 000	0	1 500 000
TUNISO EMIRATE SICAV	1 000 000	12 000 000	8 000 000	5 000 000	0	5 000 000
TOTAL CD TUNISO EMIRATE SICAV	1 000 000	12 000 000	8 000 000	5 000 000	0	5 000 000
UGFS BONDS	0	1 000 000	500 000	500 000	0	500 000
TOTAL CD UGFS BONDS	0	1 000 000	500 000	500 000	0	500 000
CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	2 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL CD CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	2 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	25 500 000	92 000 000	92 500 000	25 000 000	0	25 000 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDIT BH	8 000 000	24 000 000	8 000 000	24 000 000	0	24 000 000
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	24 000 000	8 000 000	24 000 000	0	24 000 000
TOTAL GENERAL	293 233 510	262 500 000	230 768 840	324 964 673	156 775 979	168 188 694

Note 8 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 30 Juin 2018, un solde 17 599 706 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Fournisseurs Leasing	17 091 815	16 818 180	19 588 619
Fournisseurs divers	507 891	559 561	746 686
Total	17 599 706	17 377 741	20 335 305

Note 9– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 30 Juin 2018 à 2 409 834 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Etat, impôts et taxes	273 268	343 320	503 904
CNSS à payer	155 375	173 047	223 370
Compte d'attente	156 996	127 123	146 149
Tantièmes à payer	3 333	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	641	641
Assurance Groupe	60 452	24 646	0
Impôts sur les bénéfices	79 203	455 996	1 295 533
Contribution conjoncturelle	9 052	0	185 076
Charges à payer	864 659	537 954	944 587
Provisions pour congés payés	253 948	282 208	186 500
Provisions pour risques	420 237	363 956	420 237
Produits constatés d'avance	132 595	128 465	112 274
Créditeurs divers	0	4 288	0
Total	2 409 834	2 444 978	4 021 605

Note 10 – Capitaux propres :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves légales (A)	1 490 146	1 316 954	1 316 954
Réserves statutaires	304 492	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 141 047	3 141 047
Prime liée au capital	0	0	0
Réserves pour fonds social (B)	322 735	247 565	236 220
Modifications comptables	0	0	0
Résultats reportés	440 646	180 306	180 306
Total des capitaux propres avant résultat	41 554 066	40 190 364	40 179 019
Résultat de la période (1)	396 090	1 209 103	3 138 531
Total des capitaux propres après résultat	41 950 155	41 399 467	43 317 550
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (C) = (1) / (2)	0,057	0,172	0,448

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le poste « Capitaux propres » s'élève au 30 Juin 2018 à 41 950 155 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Modification comptable</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2016	35 000 000	1 115 359	3 141 047	304 492	157 737	149 997	0	2 431 904	42 300 537
Réserves réinvestissements devenus libre			-1 450 000			1 450 000			0
Affectation du résultat de l'exercice 2016		201 595	1 450 000		100 000	680 309		-2 431 904	0
Dividendes						-2 100 000			-2 100 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-10 172				-10 172
Résultat du premier semestre 2017								1 209 103	1 209 103
Solde au 30/06/2017	35 000 000	1 316 954	3 141 047	304 492	247 565	180 306	0	1 209 103	41 399 467
Résultat du premier semestre 2017 (annulation)								-1 209 103	-1 209 103
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-11 345				-11 345
Résultat net de l'exercice 2017								3 138 531	3 138 531
Solde au 31/12/2017	35 000 000	1 316 954	3 141 047	304 492	236 220	180 306	0	3 138 531	43 317 550
Réserves réinvestissements devenus libre			-145 000			145 000			0
Affectation du résultat de l'exercice 2017		173 192	1 000 000		100 000	1 865 339		-3 138 531	0
Dividendes						-1 750 000			-1 750 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-13 485				-13 485
Résultat du premier semestre 2018								396 090	396 090
Solde au 30/06/2018	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	322 735	440 645	0	396 090	41 950 155

Note 11 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 30 Juin 2018 à 5 651 566 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Loyers leasing	16 818 758	14 070 638	30 130 401
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	16 818 758	14 070 638	30 130 401
- Dotation marge	-725 991	-567 338	-794 779
- Reprise marge	294 617	205 494	309 798
<u>Variations des marges réservées</u>	-431 374	-361 844	-484 981
<u>Autres produits d'exploitation</u>	1 485 678	940 011	2 315 959
- Intérêts de retard	785 528	536 705	1 427 240
- Services annexes	700 149	403 306	888 720
<u>Charges Financières nettes</u>	-12 350 600	-8 073 674	-18 481 901
Produit du portefeuille commercial et d'investissement	129 103	96 717	259 346
Produits nets de leasing	5 651 566	6 671 847	13 738 826

Note 11.1 – Charges financières nettes :

Les charges financières s'élèvent au 30 Juin 2018 à D : 12 350 600 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Intérêts sur emprunts – ATB	245 178	153 869	372 153
Intérêts sur emprunts – BTE	458 496	413 932	794 594
Intérêts sur emprunts – BT	550 762	232 378	620 239
Intérêts sur emprunts – BNA	751 431	327 093	884 793
Intérêts sur emprunts – BH	2 300 768	1 080 476	2 628 902
Intérêts sur emprunts – BIAT	0	29 368	39 419
Intérêts sur emprunts – QNB	0	69 884	92 664
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	542 741	434 671	980 054
Intérêts sur emprunts – TQB	7 490	22 114	38 115
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	814 702	476 217	1 103 842
Intérêts sur emprunts – STB	1 002 340	656 791	1 656 459
Intérêts sur emprunts obligataires	660 199	547 282	1 053 273
Intérêts sur emprunts - BIRD	684 595	381 139	1 015 774
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	1 914 598	1 502 806	3 133 264
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	997 920	608 454	1 563 889
Intérêts sur certificats de leasing T. D. F.	1 250	0	17 775
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BHO	314 832	415 946	834 490
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	127 038	83 466	183 462
Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	156 380	142 240	295 504
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	138 224	0	8 932
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	120 265	162 815	317 769
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	117 360	35 697	74 090
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	64 909	124 792	247 499
Intérêts sur certificat de dépôt FCP VALEURS QUIETUDE	0	0	8 078

Total des charges financières des emprunts	11 971 480	7 901 427	17 965 032
Agios débiteurs	262 415	124 483	373 634
Agios créditeurs et intérêts des placements	-15 976	-69 596	-63 415
Pertes de changes	11 151	19 028	22 380
Gains de changes	0	-1 324	-3 513
Résorption des frais d'émission des emprunts	121 530	99 656	187 782
Total des autres charges financières	379 121	172 247	516 868
TOTAL GENERAL	12 350 600	8 073 674	18 481 901

Note 12 – Charges de personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 1 821 165 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Salaires primes et compléments de salaires	1 173 917	949 920	2 228 589
Charges connexes aux salaires	188 301	172 413	450 167
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	391 500	300 560	759 191
Variation de la provision pour congés à payer	67 448	99 699	3 991
Total	1 821 165	1 522 591	3 441 939

Note 13 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2018, à 1 885 688 DT. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 646 972	2 662 396	3 517 082
Dotations aux provisions collectives	0	0	272 209
Dotations aux provisions additionnelles	208 207	0	3 950
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-969 491	-630 351	-1 361 296
Total	1 885 688	2 032 045	2 431 945

Note 14 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 125 526 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Logiciels	51 326	63 600	113 349
Constructions	6 258	6 258	12 515
A.A.I.	17 815	14 561	28 488
M.M.B.	7 808	7 889	16 295
M. Informatiques	11 361	6 837	14 634
Autres matériels	2 563	2 480	5 112
Matériels roulants	28 394	16 837	35 035
Total	125 526	118 462	225 428

Note 15 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 1 349 105 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Achats de matières et fournitures	104 784	116 035	240 017
Total des achats	104 784	116 035	240 017
Charges locatives	174 833	167 790	333 260
Entretiens et réparations	191 838	206 539	419 589
Primes d'assurances	29 154	17 550	37 319
Total des services extérieurs	395 826	391 880	790 169
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	121 412	90 574	243 235
Publicités, publications, relations publiques	150 171	121 896	281 542
Déplacements, missions et réceptions	42 303	42 202	114 258
Frais postaux et de télécommunications	59 677	96 483	172 750
Formation	36 454	42 455	62 904
Services bancaires	70 429	20 653	57 130
Divers services extérieurs	28 963	36 194	78 816
Total des autres services extérieurs	509 409	450 456	1 010 634
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	41 656	53 750	132 813
Autres charges diverses	39 078	33 625	51 110
Total des charges diverses	80 734	87 375	183 922
Impôts et taxes sur rémunération	26 326	14 599	53 088
TCL	42 329	36 646	75 711
Droits d'enregistrement et de timbres	0	42 920	65 863
Contribution sociale de solidarité	2 463	0	0
Autres impôts et taxes	15 172	1 821	20 115
Transfert de charges	-18 456	0	0
Total des impôts et taxes	67 834	95 986	214 777
Résorption des charges à répartir	8 588	0	19 096
Commission / C A	76 152	140 720	413 600
Commission SIFIB	16 016	16 354	27 548
BVMT bourse de TUNIS	4 501	9 001	9 001
Commission de gestion SIMSICAR	20 000	20 000	64 622
Autres commissions	65 263	31 448	79 409
Total des commissions	181 931	217 522	594 180
Total	1 349 105	1 359 254	3 052 794

Note 16 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 30 Juin 2018 à 31 201 DT. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés.

Note 17 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du premier semestre 2018 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 30/06/2018 avec un solde 8 622 688 DT contre 4 680 370 DT au 31 décembre 2017.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 24 697 232 DT au 30 juin 2018 contre un solde négatif de 45 089 844 DT au 30 juin 2018.

DT au 30 juin

Le solde de la trésorerie au 30 juin 2018 dont le montant s'élève à 8 622 688 Dinars se détaille comme suit :

Libelle	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	8 622 688	2 809 458	4 888 032
Dettes envers les établissements financiers	0	-2 167 802	-207 662
Total	8 622 688	641 656	4 680 370

Note 18- Evénements postérieurs à la date de clôture:

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Note 19- Décompte Fiscal :

Libellés	30/06/2018
BENEFICE COMPTABLE	484 345
Réintégration provisions clients	2 646 972
Réintégration provisions collectives	0
Réintégration provisions additionnelles	208 207
Réintégration provisions pour Risque et Charges	0
Réintégration des pertes	3 866
Réintégration des frais supplémentaires sur les cadeaux	0
Réintégration provisions sur titres	10 000
Déduction des reprises sur titres	0
Déduction des dividendes	-111 916
Déduction des provisions sur congé 2015	0
BENEFICE AVANT DEDUCTION	3 241 475
Déduction provisions clients	-2 646 972
Déduction provisions collectives	0
Déduction provisions additionnelles	-208 207
BENEFICE AVANT REINVESTISSEMENT	386 295
REINVESTISSEMENT EXONORE	-160 000
BENEFICE APRES REINVESTISSEMENT	226 295
IMPOT 35%	79 203
Taux de la contribution conjoncturelle	4%
CONTRIBUTION CONJONCTUREL	9 052
MIN D'IMPOT 20%	77 259
BENEFICE APRES IMPOT	396 090

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018**

**MESDAMES MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE MODERNE LEASING**

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de la société MODERN LEASING, au 30 juin 2018 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 391 394 601 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 396 090 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion des travaux

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » au 30 Juin 2018 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Août 2018

**P/ JSCONSULTING
Sana JAMOUCSI DERBEL**

**P/ PROAUDIT
Tarek ZAHAF**

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Adnène ZGHIDI (BDO Tunisie).

BILAN (Exprimé en Dinars)

	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
ACTIFS				
<u>Actifs non Courants</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1.1	2 870 353	2 387 724	2 759 907
- Amortissements	-	1 765 389	1 733 356	1 750 054
		<u>1 104 964</u>	<u>654 368</u>	<u>1 009 853</u>
Immobilisations corporelles	1.1	25 920 045	25 202 929	25 495 696
- Amortissements	-	21 189 109	20 572 502	20 957 877
		<u>4 730 936</u>	<u>4 630 427</u>	<u>4 537 819</u>
Immobilisations financières	1.2	7 419 435	7 102 734	7 128 753
- Provision	-	544 926	544 924	544 926
		<u>6 874 509</u>	<u>6 557 810</u>	<u>6 583 827</u>
Autres actifs non courants	1.3	-	-	-
Total des actifs non courants	1	12 710 409	11 842 605	12 131 499
<u>Actifs Courants</u>				
Stocks	2.1	14 780 069	13 793 246	15 606 733
- Provision	-	1 170 298	1 223 046	1 170 298
		<u>13 609 771</u>	<u>12 570 200</u>	<u>14 436 435</u>
Clients et comptes rattachés	2.2	13 621 502	14 228 737	11 919 915
- Provision	-	2 556 610	2 518 813	2 556 610
		<u>11 064 892</u>	<u>11 709 924</u>	<u>9 363 305</u>
Autres actifs courants	2.3	4 633 788	5 298 361	5 137 308
- Provision	-	538 860	636 817	538 860
		<u>4 094 928</u>	<u>4 661 544</u>	<u>4 598 448</u>
Placement et autres actifs financiers	2.4	14 265	6 550	14 265
- Provision	-	431	431	431
Liquidités et équivalents de liquidités		<u>1 937 459</u>	<u>2 120 253</u>	<u>2 327 992</u>
		<u>1 951 293</u>	<u>2 126 372</u>	<u>2 341 826</u>
Total des actifs courants	2	30 720 884	31 068 040	30 740 014
Total des actifs		43 431 293	42 910 645	42 871 513

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		14 040 000	14 040 000	14 040 000
Réserves		5 862 682	5 137 935	5 137 935
Autres capitaux propres		564 929	447 331	606 245
Résultats reportés		2 437 557	2 436 178	2 436 179
Total des capitaux propres avant résultat		<u>22 905 168</u>	<u>22 061 444</u>	<u>22 220 359</u>
Résultat de l'exercice		<u>1 571 109</u>	<u>1 010 131</u>	<u>1 701 418</u>
Total des capitaux propres	3	<u>24 476 277</u>	<u>23 071 575</u>	<u>23 921 777</u>
<u>Passifs</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
Crédit à moyen et long terme	4	927 499	1 213 531	1 070 515
Total des passifs non courants		<u>927 499</u>	<u>1 213 531</u>	<u>1 070 515</u>
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	6 907 268	9 399 170	10 069 615
Autres passifs courants	5.2	4 013 334	2 897 923	2 110 788
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	7 106 915	6 328 446	5 698 818
Total des passifs courants	5	<u>18 027 517</u>	<u>18 625 539</u>	<u>17 879 221</u>
Total des passifs		<u>18 955 016</u>	<u>19 839 070</u>	<u>18 949 736</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>43 431 293</u>	<u>42 910 645</u>	<u>42 871 513</u>

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Revenus	6.1	15 720 021	13 622 748	29 486 996
Autres produits d'exploitation	6.2	47 162	18 784	93 881
(I) Total des revenus	6	<u>15 767 183</u>	<u>13 641 532</u>	<u>29 580 877</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Variation de stock des PF et des encours	6.1	895 649	330 416	652 054
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	- 11 637 710	- 9 409 977	- 20 804 496
Charges de personnel	6.4	- 2 106 804	- 1 941 866	- 3 970 114
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	- 356 767	- 337 062	- 626 232
Autres charges d'exploitation	6.6	- 864 966	- 535 035	- 1 394 983
(II) Total des charges d'exploitation		<u>-14 070 598</u>	<u>-11 893 524</u>	<u>-26 143 771</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</u>		<u>1 696 585</u>	<u>1 748 008</u>	<u>3 437 106</u>
Charges financières nettes	6.7	- 639 293	- 1 020 239	- 1 880 020
Produits financiers	6.8	861 376	401 230	401 344
Autres gains ordinaires	6.9	22 000	53 963	53 963
Autres pertes ordinaires		-	-	- 84 042
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		<u>1 940 668</u>	<u>1 182 962</u>	<u>1 928 351</u>
Impôt sur les bénéfices		- 369 559	- 172 831	- 226 933
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		<u>1 571 109</u>	<u>1 010 131</u>	<u>1 701 418</u>
Eléments exceptionnels		-	-	-
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>1 571 109</u>	<u>1 010 131</u>	<u>1 701 418</u>

État des Flux de Trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>1 571 109</u>	<u>1 010 131</u>	<u>1 701 418</u>
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1 356 767	337 062	626 232
- Variation des stocks	7.1.2 826 664	- 2 111 848	- 3 925 335
- Variation des créances clients	7.1.3 - 2 070 571	- 2 288 494	- 74 325
- Variation des autres actifs	7.1.4 505 520	- 640 050	- 486 712
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5 - 2 647 994	2 396 938	3 249 600
- Plus value / cessions d'immobilisations corporelles	- 22 000	- 37 800	- 37 800
- Plus value / cessions d'immobilisations financières	- 860 085	-	-
- Moins value / cessions d'immobilisations financières	-	-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1 -2 340 590	-1 334 061	1 053 078
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1 - 644 995	- 697 901	- 1 362 851
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2 20 000	37 800	37 800
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3 - 350 000	- 450 000	- 450 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.4 894 901	-	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5 32 659	24 905	39 670
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6 - 8 157	24 475	- 16 309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2 - 55 592	-1 060 721	-1 751 690
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1 50 000	2 259 044	1 699 029
- Dividendes et autres distributions	7.3.2 -	-	- 970 688
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3 370 248	- 13 408	145 506
- Encaissements provenant d'emprunts MT	-	728 849	-
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4 - 143 016	-	585 833
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3 277 232	2 974 485	1 459 680
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>-2 118 950</u>	<u>579 703</u>	<u>761 068</u>
<u>- Trésorerie au début de l'exercice</u>	<u>760 454</u>	<u>- 614</u>	<u>- 614</u>
<u>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u>-1 358 496</u>	<u>579 089</u>	<u>760 454</u>

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME-SA » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par M. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 06 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 06 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME-SA » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%, 20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 30 juin 2018, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 30 juin 2018, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME-SA », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « SIAME-SA » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 30 juin 2018 de la même manière que la période précédente.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 30 juin 2018 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 30 aout 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 36 390 172 TND au 30 juin 2018 contre 35 564 695 TND au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	2 870 353	2 759 907	110 446
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		25 920 045	25 495 696	424 349
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 419 435	7 128 753	290 682
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	180 339	180 339	-
TOTAL		36 390 172	35 564 695	825 477

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 12 710 409 TND au 30 juin 2018 contre 12 131 499 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 104 964	1 009 853	95 111
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 730 936	4 537 819	193 117
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 874 509	6 583 827	290 682
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	-	-	-
TOTAL	12 710 409	12 131 499	578 910

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2018

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	2 759 907	110 446	-	2 870 353	1 750 054	15 335	-	1 765 389	1 104 964
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 003 932	9 200	-	1 013 132	1 003 932	2 923	-	1 006 855	6 277
Logiciels	286 815	2 515	-	289 330	229 118	12 412	-	241 530	47 800
Activités de développement en cours	952 156	98 731	-	1 050 887	-	-	-	-	1 050 887
2 - Immobilisations Corporelles	25 495 696	534 549	110 200	25 920 045	20 957 877	341 432	110 200	21 189 109	4 730 936
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	4 801 662	-	-	4 801 662	3 179 670	84 091	-	3 263 761	1 537 901
Bâtiments industriels	4 161 351	-	-	4 161 351	2 664 326	75 433	-	2 739 759	1 421 592
Bâtiments administratifs	501 831	-	-	501 831	467 955	6 894	-	474 849	26 982
Insatallations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	47 389	1 764	-	49 153	89 327
2.3 Matériels & Outillages	16 630 389	52 541	-	16 682 930	15 132 540	167 725	-	15 300 265	1 382 665
2.3.1 Matériels Industriels	8 822 879	3 483	-	8 826 362	7 833 850	82 086	-	7 915 936	910 426
2.3.2 Outillages industriels	5 654 042	16 419	-	5 670 461	5 312 418	54 316	-	5 366 734	303 727
2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés	2 153 468	32 639	-	2 186 107	1 986 272	31 323	-	2 017 595	168 512
Pièces de rechange immobilisées	1 906 806	32 639	-	1 939 445	1 747 504	30 092	-	1 777 596	161 849
Petits outillages immobilisés	246 662	-	-	246 662	238 768	1 231	-	239 999	6 663
2.4 Matériels de transport	978 948	102 856	110 200	971 604	645 167	58 934	110 200	593 901	377 703
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-
Matériels de transport de personnes	838 796	102 856	110 200	831 452	505 015	58 934	110 200	453 749	377 703
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 383 683	113 848	-	2 497 531	2 000 500	30 682	-	2 031 182	466 349
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 274 211	99 843	-	1 374 054	962 821	11 711	-	974 532	399 522
2.5.2 Matériels de bureaux	1 106 658	14 005	-	1 120 663	1 034 865	18 971	-	1 053 836	66 827
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
2.6 Immobilisation corporelles en cours	649 735	265 304	-	915 039	-	-	-	-	915 039
Total général	28 255 603	644 995	110 200	28 790 398	22 707 931	356 767	110 200	22 954 498	5 835 900

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élevaient au 30 juin 2018 à 7 419 435 TND contre 7 128 753 TND au 31 décembre 2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 208 818	6 893 634	315 184
EMPRUNT NATIONAL		8 000	12 000	- 4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	50 490	75 549	- 25 059
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	152 127	147 570	4 557
TOTAL		7 419 435	7 128 753	290 682

1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 30 juin 2018 à 7 208 818 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-
CONTACT	2 779 850	2 529 850	250 000
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	-	34 816	- 34 816
INNOV-ALLIANCE-TECH	250 000	150 000	100 000
TOUTALU	2 301 450	2 301 450	-
TOTAL	7 208 818	6 893 634	315 184

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées :

DESIGNATION	En TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	- 129 250	-
CELEC	88 000	- 88 000	-
SERPAC	750	- 750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 779 850	-	2 779 850
EPICORPS	36 263	- 36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	- 50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
INNOV-ALLIANCE-TECH	250 000	-	250 000
TOUTALU	2 301 450	- 167 193	2 134 257
TOTAL	7 208 818	- 471 456	6 737 362

1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au 30 juin 2018 comme suit :

DESIGNATION	En TND				30/06/2018
	31/12/2017	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	75 549	7 600	32 659	-	50 490
TOTAL NET DE PROVISION	75 549	7 600	32 659	-	50 490

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 30 juin 2018 un solde de 152 127TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 952	92 552	400
CONSIGNATION CONTENEURS	55 900	51 743	4 157
DIVERS CAUTIONNEMENTS	3 275	3 275	-
TOTAL	152 127	147 570	4 557

Au 30 juin 2018, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 30 juin 2018 un solde nul et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	180 339	180 339	-
TOTAL	180 339	180 339	-

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 30 720 884TND au 30 juin 2018 contre 30 740 014TND au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
STOCKS	2.1	13 609 771	14 436 435	- 826 664
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	11 064 892	9 363 305	1 701 587
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 094 928	4 598 448	- 503 520
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 951 293	2 341 826	- 390 533
TOTAL		30 720 884	30 740 014	- 19 130

2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 14 436 435 TND au 31 décembre 2017 à 13 609 771 TND au 30 juin 2018 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 309 021	- 124 761	1 184 260
PIÈCES COMPOSANTES	7 389 837	- 411 585	6 978 252
PIÈCES FABRIQUÉES	927 280	- 102 935	824 345
PRODUITS CONSOMMABLES	284 217	- 29 193	255 024
PRODUITS FINIS	4 869 714	- 501 824	4 367 890
TOTAL	14 780 069	- 1 170 298	13 609 771

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 11 064 892 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
STEG	3 204 892	3 332 024	- 127 132
CLIENTS LOCAUX	2 201 670	1 642 082	559 588
CLIENTS ÉTRANGERS	4 849 593	3 758 615	1 090 978
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	617 027	502 990	114 037
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	2 748 320	2 684 204	64 116
TOTAL	13 621 502	11 919 915	1 701 587
PROVISIONS	- 2 556 610	- 2 556 610	-
ENCOURS CLIENTS NETS	11 064 892	9 363 305	1 701 587

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2018 à 4 094 928 TND contre 4 598 448 TND au 31 décembre 2017. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	1 113 887	388 935	724 952
AVANCE FOURNISSEUR	334 743	539 986	- 205 243
ACOMPTES AU PERSONNEL	91 937	88 143	3 794
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 867 310	2 089 294	- 221 984
DEBITEURS DIVERS	814 237	1 685 859	- 871 622
PRODUITS A RECEVOIR	141 690	197 138	- 55 448
COMPTES D'ATTENTE	37 379	37 379	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	232 605	110 574	122 031
TOTAL BRUT	4 633 788	5 137 308	- 503 520
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-	-	-
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION SUR REPORT IS	-	-	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	-	-
TOTAL PROVISION	- 538 860	- 538 860	-
TOTAL NET	4 094 928	4 598 448	- 503 520

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 30 juin 2018, 1 951 293 TND contre 2 341 826 TND au 31 décembre 2017 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
PLACEMENTS	10 265	10 265	-
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 936 400	1 567 416	368 984
BANQUES ET CAISSES	1 059	760 576	- 759 517
PROVISIONS	- 431	- 431	-
TOTAL	1 951 293	2 341 826	- 390 533

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient au 30 juin 2018 à 24 476 277 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2017	MVTS	30/06/2018
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	- 171 425	171 425	-
S/TOTAL 1	13 868 575	171 425	14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 419 958	350 000	2 769 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 322	203 322	-
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	5 309 360	553 322	5 862 682
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	405 825	- 12 843	392 982
RESERVE POUR FONDS PERDUS	23 868	135	24 003
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	176 552	- 28 608	147 944
S/TOTAL 3	606 245	- 41 316	564 929
RESULTATS REPORTES	2 436 179	1 378	2 437 557
S/TOTAL 4	2 436 179	1 378	2 437 557
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 220 359	684 809	22 905 168
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 701 418	- 130 309	1 571 109
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 921 777	554 500	24 476 277

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

RUBRIQUE	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ACTIONS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2017	14 040 000	2 297 962	138 217	- 171 425	1 404 000	300 000	925 238	-203 322	463 486	405 825	23 868	176 552	2 419 958	1 701 418	23 921 777
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2017	-	1 701 418	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1 701 418	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 843	-	-	-	-	12 843
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	135	-	-	-	135
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 28 608	-	-	- 28 608
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	-	- 350 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350 000	-	-
RESULTATS REPORTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REVENTE D'ACTIONS	-	175 034	- 138 217	171 425	-	-	-	203 322	-	-	-	-	-	-	411 564
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	- 1 386 857	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1 386 857
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT AU 30/06/2018														1 571 109	1 571 109
SOLDE AU 31/12/2018	14 040 000	2 437 557	-	-	1 404 000	300 000	925 238	-	463 486	392 982	24 003	147 944	2 769 958	1 571 109	24 476 277

Conformément à l'article 19 de la loi n° 2014-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, les résultats antérieurs au 1^{er} Janvier 2014 seront dispensés de l'application de la retenue à la source libératoire de 10% sur les revenus distribués.

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 30 juin 2018 un solde de 927 499 TND. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	927 499	1 070 515	- 143 016
TOTAL	927 499	1 070 515	- 143 016

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 30 juin 2018, 18 027 517 TND contre 17 879 221 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	6 907 268	10 069 615	- 3 162 347
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	4 013 334	2 110 788	1 902 546
PASSIFS FINANCIERS	5.3	7 106 915	5 698 818	1 408 097
TOTAL		18 027 517	17 879 221	148 296

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 30 juin 2018, ce poste s'élève à 6 907 268 TND contre 10 069 615 TND au 31 décembre 2017 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
FOURNISSEURS	5 058 860	8 241 464	- 3 182 604
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 744 607	1 653 236	91 371
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	103 801	174 915	- 71 114
TOTAL	6 907 268	10 069 615	- 3 162 347

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 4 013 334 TND contre 2 110 788 TND au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	31/12/2017	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	249 210	98 557	150 653
PERSONNEL	623 466	556 041	67 425
ETAT, IMPOTS ET TAXES	630 004	687 907	- 57 903
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	1 419 677	32 820	1 386 857
AUTRES CHARGES A PAYER	769 314	407 661	361 653
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	302 983	309 122	- 6 139
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
TOTAL	4 013 334	2 110 788	1 902 546

5.3- CONCOURS BANCAIRES& AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 30 juin 2018, le solde de cette rubrique s'éleve à 7 106 915 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		30/06/2018	31/12/2017
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	5 747 360	5 698 696
CONCOURS BANCAIRES		1 359 555	122
TOTAL		7 106 915	5 698 818

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 30 juin 2018 à 5 747 360 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	30/06/2018	31/12/2017
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	5 450 000	5 400 000
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 700 000	1 700 000
FINANCEMENTS EN DEVISES	-	1 000 000
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 700 000	2 700 000
FINANCEMENT CYCLE D'EXPLOITATION	1 050 000	-
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	297 360	298 696
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	286 032	286 032
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	11 328	12 664
TOTAL	5 747 360	5 698 696

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

Le premier semestre de l'exercice 2018 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 1 571 109 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
REVENUS	6.1	15 720 021	13 622 748	2 097 273
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	895 649	330 416	565 233
PRODUCTION		16 615 670	13 953 164	2 662 506
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 11 637 710	- 9 409 977	- 2 227 733
MARGE / COÛT MATIÈRES		4 977 960	4 543 187	434 773
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	47 162	18 784	28 378
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 2 106 804	- 1 941 866	- 164 938
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 356 767	- 337 062	- 19 705
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 864 966	- 535 035	- 329 931
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 696 585	1 748 008	- 51 423
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 639 293	- 1 020 239	380 946
PRODUITS FINANCIERS	6.8	861 376	401 230	460 146
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	22 000	53 963	- 31 963
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-	-	-
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		1 940 668	1 182 962	757 706
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 369 559	- 172 831	- 196 728
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		1 571 109	1 010 131	560 978
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 571 109	1 010 131	560 978

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 13 953 164 TND au 30 juin 2017 à 16 615 670 TND à la clôture du premier semestre de l'exercice 2018. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	variation
VENTES LOCALES	7 981 172	6 600 802	1 380 370
VENTES STEG	2 989 335	2 355 281	634 054
VENTES EXPORT	4 749 514	4 666 665	82 849
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	15 720 021	13 622 748	2 097 273
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	895 649	330 416	565 233
TOTAL PRODUCTION	16 615 670	13 953 164	2 662 506

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise 47 162 TND au titre du premier semestre de l'exercice 2018, détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	18 554	17 785	769
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	28 608	999	27 609
TOTAL	47 162	18 784	28 378

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre du premier semestre de l'exercice 2018, 11 637 710 TND contre 9 409 977 TND au titre de la même période de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 2 227 733 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	9 357 389	10 527 090	- 1 169 701
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	297 949	290 948	7 001
VARIATION DE STOCK	1 722 313	- 1 781 431	3 503 744
ACHATS NON STOCKES	244 975	271 092	- 26 117
ACHATS DE MARCHANDISES	15 084	103 057	- 87 973
RRR/ACHATS	-	779	779
TOTAL	11 637 710	9 409 977	2 227 733

6.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel totalisent au titre du premier semestre de l'exercice 2018, 2 106 804 TND contre 1 941 866TND au titre du premier semestre de l'exercice 2017. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	1 461 601	1 320 896	140 705
AVANTAGES EN NATURE	8 742	13 068	- 4 326
INDEMNITÉS	231 171	202 037	29 134
CONGÉS	141 364	102 407	38 957
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	342 203	303 458	38 745
TRANSFERT DE CHARGES	- 78 277	-	- 78 277
TOTAL	2 106 804	1 941 866	164 938

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 356 767TND au titre du premier semestre 2018 ainsi détaillée :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	15 335	2 006	13 329
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	341 432	350 760	- 9 328
TOTAL DOTATIONS	356 767	352 766	4 001
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	- 15 704	15 704
TOTAL REPRISES	-	- 15 704	15 704
TOTAL	356 767	337 062	19 705

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 329 931 TND, en passant de 535 035 TND au titre du premier semestre 2017 à 864 966 TND au titre du premier semestre 2018.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	7 142	7 245	- 103
LOCATIONS	1 680	6 302	- 4 622
ENTRETIENS ET REPARTIONS	71 688	57 618	14 070
PRIMES D'ASSURANCE	38 853	36 796	2 057
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	11 036	12 388	- 1 352
HONORAIRES	113 815	94 815	19 000
COMMISSIONS SUR VENTES	11 637	19 205	- 7 568
SÉMINAIRES ET FORMATION	4 700	7 180	- 2 480
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	26 871	33 923	- 7 052
TRANSPORTS	90 403	69 977	20 426
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	115 948	48 608	67 340
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION	20 535	20 100	435
COMMISSIONS BANCAIRES	79 922	53 928	25 994
PÉNALITÉS	125 881	4 240	121 641
JETONS DE PRÉSENCES	25 000	15 000	10 000
IMPÔTS ET TAXES	185 045	53 580	131 465
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	2 868	5 870	8 738
TRANSFERT DE CHARGES	- 68 058	-	- 68 058
TOTAL	864 966	535 035	329 931

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

A la fin du premier semestre 2018, cette rubrique a enregistré une diminution de 380 946 TND en passant de 1 020 239 TND au 30 juin 2017 à 639 293 TND au 30 juin 2018. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	98 776	67 823	30 953
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	62 261	27 307	34 954
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	52 882	5 419	47 463
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	170 001	88 600	81 401
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	13 731	18 960	- 5 229
PERTE DE CHANGE	528 812	1 237 909	- 709 097
GAIN DE CHANGE	- 334 017	- 453 379	119 362
INTÉRÊTS SUR CMT	46 847	35 819	11 028
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	-	8 219	8 219
TOTAL	639 293	1 020 239	- 380 946

6.8- PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 861 376 TND au titre du premier semestre de l'exercice 2018 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES	860 085	-	860 085
DIVIDENDES REÇUS	1 291	1 230	61
DIVIDENDES A RECEVOIR	-	400 000	- 400 000
TOTAL	861 376	401 230	460 146

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre du premier semestre de l'exercice 2018 à 22 000TND contre 53 963TND au titre de la même période de l'exercice 2017. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	30/06/2018	30/06/2017	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 000	37 800	- 15 800
AUTRES GAINS ORDINAIRES	-	16 163	- 16 163
TOTAL	22 000	53 963	- 31 963

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2018, la trésorerie nette de la société « SIAME-SA » s'est soldée pour- 1 358 496 TND contre 760 454 TND au 31 décembre 2017, soit une variation négative de 2 118 950 TND détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	- 2 340 590	1 053 078
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 55 592	- 1 751 690
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	277 232	1 459 680
VARIATION DE TRESORERIE	-2 118 950	761 068

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	356 767	626 232
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	-
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	-	-
TOTAL	356 767	626 232

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
STOCKS N-1	15 606 733	11 681 398
STOCKS N	- 14 780 069	- 15 606 733
TOTAL	826 664	-3 925 335

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	11 919 915	12 309 704
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 13 621 502	- 11 919 915
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 567 416	1 103 302
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 936 400	- 1 567 416
TOTAL	-2 070 571	- 74 325

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	5 137 308	4 658 311
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 4 633 788	- 5 137 308
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	14 265	6 550
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 14 265	- 14 265
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000	-
TOTAL	505 520	- 486 712

7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 110 788	- 2 199 318
AUTRES PASSIFS COURANTS N	4 013 334	2 110 788
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	- 18 680	- 18 680
DIVIDENDES N-1	32 820	32 708
DIVIDENDES N	- 1 419 677	- 32 820
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 10 069 615	- 6 736 764
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	6 907 268	10 069 615
INTERETS COURUS N-1	- 12 664	- 7 273
INTERETS COURUS N	11 328	12 664
TOTAL	-2 647 994	3 249 600

7.2.1- DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	2 759 907	2 201 445
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 2 870 353	- 2 759 907
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	25 495 696	24 771 070
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 25 920 045	- 25 495 696
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 110 200	- 79 763
TOTAL	- 644 995	-1 362 851

7.2.2- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	110 200	79 763
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 110 200	- 79 763
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	22 000	37 800
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 2 000	-
TOTAL	20 000	37 800

7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
ACQUISITION PARTS CONTACT	- 250 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	- 100 000	- 150 000
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	-	- 300 000
TOTAL	- 350 000	- 450 000

7.2.4- ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	34 816	-
DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	-
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	860 085	-
TOTAL	894 901	-

7.2.5 - ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILIERES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	32 659	39 670
TOTAL	32 659	39 670

7.2.6 - DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	147 570	157 458
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 152 127	- 147 570
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 7 600	- 30 197
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
TOTAL	- 8 157	- 16 309

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 5 400 000	- 3 700 971
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	5 450 000	5 400 000
TOTAL	50 000	1 699 029

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
DIVIDENDES N-1	- 32 820	- 32 708
DIVIDENDES N	1 419 677	32 820
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 1 386 857	- 970 800
TOTAL	-	- 970 688

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 606 245	- 460 739
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	564 929	606 245
ACTIONS RACHETEES N-1	171 425	171 425
ACTIONS RACHETEES N	-	- 171 425
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	203 322	203 322
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	36 817	- 203 322
TOTAL	370 248	145 506

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS A MOYEN TERME

DESIGNATION	30/06/2018	31/12/2017
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 1 070 515	- 652 142
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	927 499	1 070 515
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 286 032	- 118 572
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	286 032	286 032
TOTAL	- 143 016	585 833

NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société TOUTALU,
- La société CONTACT,
- La société ELECTRICA,
- La société SIAME INTERNATIONALE,
- La société PROSID,
- La société PROSID SUD,
- La société SNC,
- La société CAPROMET,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société SITEL,
- La société SAS MAYTEL,
- La société FRIGO NEGOCE,
- La société IAT,
- La société LE MEUBLE ;

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

Société	Situation au 30/06/2018				Situation au 31/12/2017			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	20	53	- 276	-203	10	410	- 348	72
CONTACT	-	339	-	339	-	639	-	639
ELECTRICA	1 175	31	- 213	993	908	50	- 112	846
SIAME INTERNATIONALE	-	-	-	-	-	-	-	-
PROSID	-	-	- 4	- 4	-	-	- 15	- 15
PROSID SUD	-	-	-	-	-	-	-	-
SNC	-	-	- 9	- 9	-	-	- 32	- 32
CAPROMET	3	-	-	3	3	-	-	3
M .H. BEN AYED	-	-	- 22	- 22	-	-	- 22	- 22
SITEL	86	-	-	86	86	-	-	86
SAS MAYTEL	-	-	-	-	-	141	-	141
FRIGO NEGOCE	-	-	-	-	-	-	-	-
IAT	-	13	-	13	-	21	-	21
LE MEUBLE	-	-	-	-	-	-	- 1	- 1

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par la « SIAME-SA » se détaillent comme suit :

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 TND totalement remboursé au 30 juin 2018 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1 500 000 TND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 30 juin 2018 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8 100 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 000 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4 850 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1^{er} rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 000 000 TND. Au 30 juin 2017, seulement 1 660 mTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 446mTND.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une

enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

- ✓ La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 1 000 000 TND et d'un crédit à moyen terme de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 000 TND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

- ✓ Au 30 juin 2018, le total des cautions bancaires s'élève à 4 260 705 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	780 717	708 388	-	1 214 038	2 703 143
ATTIJARI BANK	659 310	-	-	-	659 310
AMEN BANK	125 990	223 692	9 000	-	358 682
BNA	43 800	-	-	-	43 800
BT	54 350	-	-	-	54 350
STB	128 020	-	-	-	128 020
BH	313 400	-	-	-	313 400
TOTAL	2 105 587	932 080	9 000	1 214 038	4 260 705

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

- ✓ La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 243 128 € et 1 705 362 \$, soit un total converti de 5 265 506 TND qui se détaille ainsi :

FOURNISSEUR	En EURO	En USD	Conversion En TND
HAINING	-	257 668	680 295
HANGZHOU	-	23 600	62 309
HEXING	243 128	-	763 009
LS INDUSTRIAL	-	1 134 419	2 995 094
NINGBO	-	139 555	368 453
SUPREME	-	150 120	396 347
TOTAL	243 128	1 705 362	5 265 506

9.5- EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 30 juin 2018 s'élève à 6 395 863 TND.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2018**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME-SA »*

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2018.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 43 431 293 TND et un bénéfice de la période de 1 571 109TND.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA », comprenant le bilan au 30 juin 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qui pourraient être révélés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA » arrêtés au 30 juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011 s'est soldé en 2016 par un arrêté de taxation d'office pour un montant de 37 mTND. Cette taxation d'office a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis dont le jugement, rendu le 25 octobre 2017, a confirmé la décision de taxation d'office. Il est à noter que le 14 juin 2018, la « SIAME-SA » a interjeté appel.

Par ailleurs, une notification au titre des exercices 2012 et 2013 portant sur un redressement total de 121 mTND, a été adressée à la « SIAME-SA » le 20 juillet 2015. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces deux vérifications fiscales étant donné que tous les chefs de redressement ont été contestés. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Tunis, le 30 Août 2018.

Le commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène ZGHIDI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Arab Tunisian Bank -ATB-
Siège social : 9, rue Hédi Nourira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Sonia KETARI LOUZIR et Mr Chiheb GHANMI.

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2018

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	60 206	219 115	194 278
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	207 703	277 376	492 669
Créances sur la clientèle	3	4 101 568	3 876 237	4 060 301
Portefeuille-titres commercial	4	853 047	946 093	1 021 409
Portefeuille d'investissement	5	491 524	481 164	493 604
Valeurs immobilisées	6	74 548	66 227	68 833
Autres actifs	7	43 984	35 338	42 565
TOTAL ACTIF		5 832 580	5 901 550	6 373 659
PASSIF				
Banque centrale et CCP		672 000	834 000	657 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	121 436	206 762	161 800
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	4 181 670	4 068 080	4 689 210
Emprunts et ressources spéciales	10	230 147	165 019	248 017
Autres passifs	11	64 967	67 838	55 496
TOTAL PASSIF		5 270 220	5 341 699	5 811 523
CAPITAUX PROPRES				
	12			
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		437 687	431 988	431 988
Résultats reportés		1 449	45	44
Résultat de l'exercice		23 224	27 818	30 104
TOTAL CAPITAUX PROPRES		562 360	559 850	562 136
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 832 580	5 901 550	6 373 659

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2018

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	533 294	496 061	514 721
Crédits documentaires	250 300	315 669	390 602
Actifs donnés en garantie	478 000	835 000	659 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 261 594	1 646 730	1 564 323
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés	210 231	245 230	209 980
Engagements sur titres	1 500	500	3 050
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	211 731	245 730	213 030
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Garanties reçues	588 187	378 641	588 595

Etat de résultat
Période du 01.01.2018 au 30.06.2018
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Exercice 2017
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés	13	178 448	124 117	273 600
Commissions (en produits)	14	30 198	28 438	59 353
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15	42 750	41 129	84 507
Revenus du portefeuille d'investissement	16	8 873	9 595	21 470
Total produits d'exploitation bancaire		260 269	203 279	438 930
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	125 246	85 666	192 193
Commissions encourues		6 072	4 077	10 421
Total charges d'exploitation bancaire		131 318	89 743	202 614
PRODUIT NET BANCAIRE		128 951	113 536	236 316
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(21 306)	(14 427)	(52 785)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(6 865)	(6 223)	(8 070)
Autres produits d'exploitation		55	53	109
Frais de Personnel	20	(42 817)	(39 525)	(81 525)
Charges générales d'exploitation	21	(25 488)	(18 106)	(40 205)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(7 248)	(6 174)	(12 996)
RESULTAT D'EXPLOITATION		25 282	29 134	40 844
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 047)	(151)	(9 478)
Impôt sur les bénéfices		(1 011)	(1 165)	(1 142)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		23 224	27 818	30 224
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	(120)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		23 224	27 818	30 104
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	22	23 224	27 818	30 104

Etat des flux de trésorerie
Période du 01.01.2018 au 30.06.2018
(Unité : en 1000 DT)

Note	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Exercice 2017
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	269 458	196 188	414 471
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(126 220)	(91 640)	(203 847)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	86 921	45 187	(42 985)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(114 402)	(238 550)	(478 346)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	(500 815)	(35 430)	586 868
Titres de placement	157 252	(108 937)	(166 472)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(45 278)	(38 810)	(81 814)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(21 478)	6 792	(34 854)
Impôt sur les sociétés	2 853	(4 680)	(6 667)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(291 709)	(269 880)	(13 646)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 356	16 811	18 449
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(13 085)	(31 637)	(36 230)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations	(11 853)	(6 877)	(15 328)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(6 582)	(21 703)	(33 109)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt	3 863	(7 647)	31 013
Augmentation \ diminution ressources spéciales	(22 124)	25 695	67 150
Dividendes versés	(23 000)	(23 000)	(23 000)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(41 261)	(4 952)	75 163
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(339 552)	(296 535)	28 408
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	(221 359)	(249 767)	(249 767)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	(560 911)	(546 302)	(221 359)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2018, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999; 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013, la circulaire n° 2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n° 2018-06 du 05 juin 2018.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2018, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;

- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ **Provisions collectives :**

Provisions collectives:

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2017, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2017.
- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2017. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2018 sur la même proportion en 2017. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2018 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;

- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 60 206 KDT au 30 juin 2018 contre 219 115 KDT au 30 juin 2017 et 194 278 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Caisse	32 679	36 287	37 169
Compte courant BCT	27 472	182 804	157 084
Compte courant postal	20	20	20
Traveller's Chèques	5	4	5
IBS Transport de fonds	30	-	-
Total général	60 206	219 115	194 278

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 207 703 KDT au 30 juin 2018 contre 277 376 KDT au 30 juin 2017 et 492 669 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	46 747	63 702	167 040
Prêts aux établissements bancaires	110 794	206 137	267 440
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	1 081	634	947
Total créances sur établissements bancaires	158 622	270 473	435 427

Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 054	6 804	10 586
Prêts aux établissements financiers	40 359	-	45 878
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	668	99	778
Total créances sur établissements financiers	49 081	6 903	57 242

Total	207 703	277 376	492 669
--------------	----------------	----------------	----------------

(*) Au 30 juin 2017, les créances sur les établissements bancaires et financiers ne tiennent pas compte du reclassement des crédits octroyés aux établissements financiers pour un montant de 41 403 KDT présentées au niveau de la rubrique AC 3 « Créances à la clientèle ».

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2018 un solde net de 4 101 568 KDT contre 3 876 237 KDT au 30 juin 2017 et 4 060 301 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Comptes ordinaires débiteurs	459 966	550 514	506 163
Avances sur placements à terme	13 952	13 578	25 061
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	7 603	5 521	10 357
Total comptes débiteurs & Autres créances	481 521	569 613	541 581
Portefeuille Escompte	336 476	297 281	400 653
Crédits à la clientèle non échus	3 046 030	2 813 447	2 911 008
Créances douteuses et litigieuses	267 221	183 839	210 360
Produits à recevoir	34 087	26 063	28 050
Produits perçus d'avance	(8 279)	(6 068)	(8 727)
Créances impayées	218 668	228 794	221 877
Total autres concours à la clientèle	3 894 203	3 543 356	3 763 221
Crédits sur ressources spéciales extérieures	109 583	68 388	119 280
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	900	830	804
Total Crédits sur ressources spéciales	110 483	69 218	120 084
Total brut des crédits accordés à la clientèle	4 486 207	4 182 187	4 424 886

A déduire couverture :

Agios réservés	(94 310)	(74 477)	(91 138)
Provisions	(290 329)	(231 473)	(273 447)
Total Provisions et agios	(384 639)	(305 950)	(364 585)

Total net des créances sur la clientèle	4 101 568	3 876 237	4 060 301
--	------------------	------------------	------------------

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 853 047 KDT contre 946 093 KDT au 30 juin 2017 et 1 021 409 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Titres de transaction	-	-	-

Titres de placement	853 047	946 093	1 021 409
<u>Titres à revenu fixe</u>	853 047	946 093	1 021 409
Bons de Trésor	823 480	920 129	977 942
Décotes	(2 896)	(2 353)	(2 510)
Primes	13 543	8 401	12 081
Créances rattachées / Bons de trésor	18 920	19 916	33 896
<u>Titres à revenu variable</u>	-	-	-
Total	853 047	946 093	1 021 409

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 491 524 KDT contre 481 164 au 30 juin 2017 et 493 604 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Titres d'investissement	92 007	98 163	100 038
SICAR fond gérés	357 452	340 650	340 440
Titres de participations	48 736	42 024	44 632
Parts dans les entreprises liées	32 728	30 778	32 728
Participations en rétrocessions	-	1 630	-
Créances rattachées	3 972	10 373	12 272
Total brut du portefeuille d'investissement	534 895	523 618	530 110
Provisions	(43 371)	(36 498)	(36 506)
Plus-value réservées	-	(5 956)	-
Total Provision et plus-value réservées	(43 371)	(42 454)	(36 506)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	491 524	481 164	493 604

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2018 à 74 548 KDT contre 66 227 au 30 juin 2017 et 68 833 KDT au 31 décembre 2017.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.17	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 30.06.18	Amort / Provision Cumul au 31.12.17	Dotation	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 30.6.18	VCN au 30.06.18
1) Immobilisation Incorporelles	30 442	4 825	(171)	35 096	(21 088)	(1 834)	80	(22 842)	12 254
Logiciels	29 920	4 800	(171)	34 549	(21 088)	(1 834)	80	(22 842)	11 707
Droit au bail	404	25	-	429	-	-	-	-	429
Autres immobilisations incorporelles	118	-	-	118	-	-	-	-	118
2) Immobilisations Corporelles	148 754	3 847	(497)	152 104	(97 783)	(4 856)	472	(102 167)	49 937
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>74 726</u>	<u>474</u>	<u>(3)</u>	<u>75 197</u>	<u>(43 667)</u>	<u>(1 771)</u>	-	<u>(45 438)</u>	<u>29 759</u>
Terrains d'exploitation	5 036	-	-	5 036	-	-	-	-	5 036
Bâtiments	17 293	-	-	17 293	(7 087)	(171)	-	(7 258)	10 035
Aménagements de bâtiments	52 397	474	(3)	52 868	(36 580)	(1 600)	-	(38 180)	14 688
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>8 587</u>	<u>357</u>	-	<u>8 944</u>	<u>(7 218)</u>	<u>(85)</u>	-	<u>(7 303)</u>	<u>1 641</u>
Terrains hors exploitation	36	-	-	36	-	-	-	-	36
Bâtiments	8 551	357	-	8 908	(7 218)	(85)	-	(7 303)	1 605
<u>Matériels & Mobilier de bureau</u>	<u>8 640</u>	<u>202</u>	-	<u>8 842</u>	<u>(5 741)</u>	<u>(259)</u>	-	<u>(6 000)</u>	<u>2 842</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>9 901</u>	<u>330</u>	<u>(494)</u>	<u>9 737</u>	<u>(7 012)</u>	<u>(671)</u>	<u>472</u>	<u>(7 211)</u>	<u>2 526</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>41 839</u>	<u>2 447</u>	-	<u>44 286</u>	<u>(31 780)</u>	<u>(1 955)</u>	-	<u>(33 735)</u>	<u>10 551</u>
<u>Matériels de sécurité</u>	<u>5 044</u>	<u>37</u>	-	<u>5 081</u>	<u>(2 299)</u>	<u>(115)</u>	-	<u>(2 414)</u>	<u>2 667</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>17</u>	-	-	<u>17</u>	<u>(66)</u>	-	-	<u>(66)</u>	<u>(49)</u>
3) Immobilisations encours	8 508	5 166	(1 317)	12 357	-	-	-	-	12 357
Immobilisations corporelles encours	3 580	3 469	(843)	6 206	-	-	-	-	6 206
Immobilisations incorporelles encours	4 928	1 697	(474)	6 151	-	-	-	-	6 151
Total	187 704	13 838	(1 985)	199 557	(118 871)	(6 690)	552	(125 009)	74 548

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 43 984 KDT contre 35 338 au 30 juin 2017 et 42 565 KDT au 31 décembre 2017 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Comptes d'attente	13 073	8 430	12 157
Crédits & Avances aux personnels	22 227	21 084	22 234
Impôts actif	5 197	2 798	4 883
Stocks Imprimés & Fournitures	1 442	1 188	1 685
Charges à répartir	1 740	1 533	1 301
Crédits pris en charges par l'état	305	305	305
Total général	43 984	35 338	42 565

3.2 PASSIF**Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 121 436 KDT au 30 juin 2018 contre 206 762 KDT au 30 juin 2017 et 161 800 KDT au 31 décembre 2017.

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Dépôts à vue	22 721	26 403	18 656
Emprunts	91 354	177 147	138 183
Dettes rattachées	7 362	3 212	4 960
Total	121 436	206 762	161 800

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 181 670 KDT au 30 juin 2018 contre 4 068 080 KDT au 30 juin 2017 et 4 689 210 KDT au 31 décembre 2017.

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Dépôts à vue	1 446 738	1 589 373	1 608 011
Dépôts à terme	1 476 537	1 328 546	1 791 734
Comptes d'épargne	1 038 685	906 505	992 975
Autres sommes dues à la clientèle	204 196	228 843	281 648
Dettes rattachées	15 514	14 813	14 842
Total	4 181 670	4 068 080	4 689 210

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 230 147 KDT au 30 juin 2018 contre 165 019 KDT au 30 juin 2017 et 248 017 KDT au 31 décembre 2017.

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Emprunt obligataires	86 635	44 112	82 773
Lignes de crédit extérieures	137 571	118 004	159 528
Ressources budgétaires	1 745	1 981	1 912
Intérêts courus	4 196	922	3 804
Total	230 147	165 019	248 017

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 64 967 KDT contre 67 838 KDT au 30 juin 2017 et 55 496 KDT au 31 décembre 2017 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Frais liés au personnel	17 128	16 665	24 300
Divers frais à payer	21 341	19 035	12 348
Impôts passif	8 890	8 939	10 915
Provisions pour risques et charges	11 290	12 069	9 709
Comptes d'attente	6 318	11 130	(1 776)
Total	64 967	67 838	55 496

3.3 CAPITAUX PROPRES**Note 12 : Capitaux propres**

A la date du 30 juin 2018, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 562 360 KDT à fin juin 2018 contre 559 850 KDT à fin juin 2017 et 539 136 KDT à fin 2017 (après affectation) ainsi détaillée :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale réévaluation de	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2017 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	123 590	161 300	2 790	1 185	44	30 104	562 136
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(4 600)					4 600	-
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2017											
Réserve pour réinvestissement						10 299				(10 299)	-
Dividendes										(23 000)	(23 000)
Résultats reportés									1 405	(1 405)	-
Solde au 31.12.2017 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	-	539 136
Résultat net 30.06.2018										23 224	23 224
Solde au 30.06.2018 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	23 224	562 360

ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 178 448 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 124 117 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 273 600 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Intérêts sur crédits CT & MLT	142 812	99 269	217 998
Intérêts sur comptes courants débiteurs	28 088	21 317	46 990
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 515	1 089	3 149
Profit. Perte vente et achat à terme devises	4 033	2 442	5 463
Total	178 448	124 117	273 600

Note 14 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 30 198 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 28 438 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 59 353 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Commissions sur comptes et moyen de paiement	18 199	16 531	34 156
Commissions sur opérations internationales	2 316	1 732	9 220
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	4 027	4 231	12 038
Récupérations et autres commissions	5 656	5 944	3 939
Total	30 198	28 438	59 353

Note 15 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 42 750 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 41 129 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 84 507 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Produits sur bons de trésor	29 635	26 276	55 851
Décote sur titres de transactions	(386)	(361)	(687)
Prime sur titres de transactions	1 465	2 960	6 640
Gains sur portefeuille-titres commercial	30 714	28 875	61 804
Profit. Perte sur opérations de change	1 707	1 668	3 263
Profit. Perte sur positions de change au comptant	(49 821)	(15 366)	(69 273)
Profit. Perte sur positions de change à terme	60 150	25 952	88 713
Gains sur opérations financières	12 036	12 254	22 703
Total	42 750	41 129	84 507

Note 16: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 8 873 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 9 595 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 21 470 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Produits de valeurs mobilières	6381	5 913	17 584
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	2 492	3 682	3 886
Total	8 873	9 595	21 470

Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 125 246 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 85 666 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 192 193 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
<u>Intérêts encourus et charges assimilées</u>	<u>125 218</u>	<u>85 666</u>	<u>192 157</u>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	41 316	27 127	61 570
Opérations avec la clientèle	77 801	55 539	123 389
Emprunts et ressources spéciales	6 101	3 000	7 198
<u>Autres intérêts et charges</u>	<u>28</u>	<u>0</u>	<u>36</u>
Total	125 246	85 666	192 193

Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 21 306 KDT au cours du premier semestre 2018 contre un montant de 14 427 KDT au cours du premier semestre 2017 et 52 785 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Dotations aux provisions sur créances et passifs	14 367	10 764	55 280
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3ans	4 200	2 449	7 133
Dotations/reprises aux provisions collectives	695	627	545
Frais et pertes sur créances	2 044	587	877
Radiation de créances			82
Reprises sur provisions	-	-	(11 132)
Total	21 306	14 427	52 785

Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 6 865 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 6 223 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 8 070 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	8 198	7 158	8 944
Moins-value sur cession titres de participation	-	-	210
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(1 333)	(935)	(1 084)
Total	6 865	6 223	8 070

Note 20 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 42 817 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 39 525 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 81 525 KDT au cours de l'exercice 2017.

Note 21 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 25 488 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 18 106 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 40 205 KDT au cours de l'exercice 2017.

Le solde des charges générales d'exploitation englobe la cotisation aux fonds de garantie pour un montant de 6 658 KDT conformément à l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers qui prévoient l'obligation des banques d'adhérer au fonds de garantie des dépôts et à l'article 17 du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds.

Note 22: Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2018 un solde de (560 911) KDT contre un solde de (546 302) KDT au 30 juin 2017 et (221 359) au 31 décembre 2017 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	67 623	220 247	195 735
Dépôts et avoires auprès des correspondants étrangers	24 024	38 462	148 384
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(652 558)	(805 011)	(565 477)
Total	(560 911)	(546 302)	(221 359)

Note 23: Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 30/06/2018.

ARAB TUNISIAN BANK « ATB »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank « ATB »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'ATB arrêtés au 30 juin 2018 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 562 360 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 23 224 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank « ATB », arrêté au 30 juin 2018, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank « ATB » au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Août 2018

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

**La Générale d'Audit et Conseil Membre de
CPA Associates International**

Sonia KETARI LOUZIR

Chiheb GHANMI

FCC BIAT – CREDIMMO 1

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 46 du code des organismes de placement collectif et de l'article 37 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif au Fonds Commun de Créances et aux sociétés de gestion desdits fonds, nous avons procédé à la revue du compte rendu d'activité du FCC BIAT – CREDIMMO 1 au 30 juin 2018, visant à nous permettre d'exprimer une opinion modérée sur les informations contenues dans ledit compte rendu.

Responsabilité de la Direction

L'établissement du compte rendu d'activité ainsi que le respect des dispositions réglementaires régissant les fonds communs de créances relèvent de la responsabilité de la direction du fonds. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de nos travaux, un avis sur les informations contenues dans le compte rendu d'activité semestriel au 30 juin 2018.

Etendue de la mission

Nos contrôles ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles applicables en Tunisie et à la norme ISAE 3000 « *Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen limité d'informations financières historiques* ».

Notre indépendance est définie par les textes législatifs et réglementaires ainsi que par le code des devoirs professionnels.

Durant nos travaux, nous avons mis en œuvre les diligences conduisant à une assurance modérée. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des contrôles plus étendus. Nous n'avons pas procédé à un audit ou à un examen limité de la situation comptable arrêtée au 30 juin 2018.

Nos travaux ont consisté à la vérification des informations contenues dans le compte rendu d'activité au 30 juin 2018, eu égard aux exigences prévues par la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'article 37 du règlement du CMF sus-visé.

Conclusion

A notre avis et sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations contenues dans le compte rendu d'activité semestriel, ci-joint, du Fonds Commun de Créances FCC BIAT – CREDIMMO 1 au 30 juin 2018, ne sont pas sincères, dans tous leurs aspects significatifs, eu égard aux normes généralement admises en la matière en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Le ratio de perte nette a dépassé 7%, seuil au-dessus duquel le passage à l'amortissement accéléré des parts est préconisé. Ainsi et en application de la décision du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, le fonds est entré en période d'amortissement accéléré à partir du paiement trimestriel du 15 mai 2017 et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 4.1.3 du prospectus d'émission.

Tunis, le 15 août 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Walid BEN SALAH

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées saines, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50.019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31.418,788 DINARS
CRD MINIMUM	2.745,826 DINARS
CRD MAXIMUM	342.694,711 DINARS
TAUX MOYEN	8.41%
TAUX PONDERE	8.21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars.

Les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1 000	1 000	1 000	1 518 711.211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de réserve¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

A. POURCENTAGE DES PARTS DETENUES PAR LES OPCVM

PARTS P2	
OPCVM	55.00%
Autres	45.00%
TOTAL	100%

B. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Trimestriellement et à chaque date de paiement, le fonds est tenu de payer la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunérée au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires sur la période semestrielle au 30 Juin 2018 respectivement à la date de paiement du 15-02-2018 et celle du 15-05-2018.

LES COMMISSIONS NETTES EN DINARS	15-02-18	15-05-18
Société de gestion	1 862,039	1 517,078
Recouvreur	1 862,039	1 517,078
Dépositaire	233,281	190,160
Total	3 957,359	3 224,316

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 30-06-2018, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 160 créances pour un capital restant dû de 1 062 milles dinars soit un amortissement de 98% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 9.49%³.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds est de 14 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur le premier semestre 2018:

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier	186	1 516	0.42%	0.44%
Février	181	1 424	0.47%	0.38%
Mars	176	1 337	0.34%	0.43%
Avril	170	1 253	0.30%	0.52%
Mai	167	1 159	1.25%	0.71%
Juin	160	1 062	1.87%	1.15%

Par ailleurs, le ratio de perte nette, à la date du 30-06-2018, est de 25.49%, notons que ce ratio désigne le pourcentage des créances déchuées et marquera le début de la période d'amortissement accéléré, dès lors qu'il dépasse le seuil de 3% pour la première année, de 5% pour la deuxième, de 6.5% pour la 3ème et de 7% pour les années postérieures.

Rappelons que le Fonds est entré en période d'amortissement accéléré depuis le paiement trimestriel du 15 Mai 2017.

³ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Juin 2018.

SITUATION DES PLACEMENTS SUR LES COMPTES DU FONDS AU 30 JUIN 2018 :

Compte d'accueil

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2018 en dinars
BTA 5.5% Février 2020	11	10 807,500	230,398	11 037,898
BTA 5.5% Février 2020	105	103 425,000	2 199,247	105 624,247
BTA 5.5% Février 2020	261	256 432,500	5 466,698	261 899,198
TOTAL	377	370 665,000	7 896,343	378 561,343

Compte de réserve

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2018 en dinars
BTA 5.5% Février 2020	1 533	1 500 807,000	32 109,000	1 532 916,000
TOTAL	1 533	1 500 807,000	32 109,000	1 532 916,000

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires P1 ont perçu leurs dernières rémunérations en flux d'intérêts et principal en Février 2012 et que les porteurs de parts prioritaires P2 et Subordonnés S ont commencé à percevoir leurs rémunérations en principal après l'amortissement complet des parts P1.

DONNEES UNITAIRES :

PARTS PRIORITAIRES P2

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en dinars	Intérêts nets en dinars
15 février 2018	6,53%	2,183	2,183	1 000	0,036	0,029
15 mai 2018		Amortissement Complet des parts Prioritaires P2				

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en dinars	Intérêts nets en dinars
15 février 2018	7,53%	105,982	105,077	999,095	2,039	1,631
15 mai 2018	8,25%	0,905	0,905	1 000	0,018	0,014

PART RESIDUELLE :

	CRD	Intérêts Brut en dinars	Intérêts Nets en dinars
15 février 2018	1 518 711,211	0,000 (*)	0,000
15 mai 2018	1 518 711,211	211 562,941	169 250,353

(*) Le paiement au titre de la Part Résiduelle a été suspendu jusqu'à complet amortissement des Parts Prioritaires et des parts S, et ce à compter du paiement du 15 Mai 2017.

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT DE PERIODE	21 830	264 955
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	21 830	264 955
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN DE PERIODE	0	0

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le FCC alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 30 Juin 2018, le fonds de réserve est plafonné.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

ANNEE	MOIS DE DECHEANCE	OBSERVATIONS
2008	CD au 31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	CD au 30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	CD au 30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
2010	CD au 31/07/2010	Récupération totale
2011	CD au 31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/07/2011	
	CD au 31/07/2011	Récupération partielle
2012	CD au 30/09/2012	Récupération totale
	CD au 31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	CD au 30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	CD au 30/09/2013	Récupération partielle
	CD au 30/09/2013	
2014	CD au 31/10/2014	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
2015	CD au 31/05/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	CD au 30/09/2015	Récupération partielle
2016	CD au 31/10/2016	Récupération totale
2017	CD au 31/08/2017	Garantie en attente de mise en jeu

G. MODIFICATIONS APORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

Les notations nationales des parts émises n'ont pas été remises en cause par l'agence de notation et ce, depuis Mai 2016.

Toutefois, en date du 16 Mars 2018, l'agence de notation financière Moody's a dégradé les notations mondiales des parts prioritaires P2 et subordonnées S du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** d'un cran ; de "Ba1" à "Ba2" tout en maintenant les notations nationales desdites parts.

NOTATION DES PARTS	AU 31.12.2017	AU 30.06.2018
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	-
Parts Subordonnées S	Aaa.tn	-

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS

A la date du 30 Juin 2018, le Fonds Commun de Créance **FCC BIAT-CREDIMMO 1** ne dispose plus de parts cotées et séjournées à la Cote de la Bourse.

Les parts prioritaires P1 et P2 sont totalement amortis respectivement le 15 Février 2012 et le 15 Février 2018.

FCC BIAT – CREDIMMO 2

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2018

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 46 du code des organismes de placement collectif et de l'article 37 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif au Fonds Commun de Créances et aux sociétés de gestion desdits fonds, nous avons procédé à la revue du compte rendu d'activité du FCC BIAT – CREDIMMO 2 au 30 juin 2018, visant à nous permettre d'exprimer une opinion modérée sur les informations contenues dans ledit compte rendu.

Responsabilité de la Direction

L'établissement du compte rendu d'activité ainsi que le respect des dispositions réglementaires régissant les fonds communs de créances relèvent de la responsabilité de la direction du fonds. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de nos travaux, un avis sur les informations contenues dans le compte rendu d'activité semestriel au 30 juin 2018.

Etendue de la mission

Nos contrôles ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles applicables en Tunisie et à la norme ISAE 3000 « *Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen limité d'informations financières historiques* ».

Notre indépendance est définie par les textes législatifs et réglementaires ainsi que par le code des devoirs professionnels.

Durant nos travaux, nous avons mis en œuvre les diligences conduisant à une assurance modérée. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des contrôles plus étendus. Nous n'avons pas procédé à un audit ou à un examen limité de la situation comptable arrêtée au 30 juin 2018.

Nos travaux ont consisté à la vérification des informations contenues dans le compte rendu d'activité au 30 juin 2018, eu égard aux exigences prévues par la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'article 37 du règlement du CMF sus-visé.

Conclusion

A notre avis et sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations contenues dans le compte rendu d'activité semestriel, ci-joint, du Fonds Commun de Créances FCC BIAT – CREDIMMO 2 au 30 juin 2018, ne sont pas sincères, dans tous leurs aspects significatifs, eu égard aux normes généralement admises en la matière en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Le ratio de perte nette a dépassé 7%, seuil au dessus duquel le passage à l'amortissement accéléré des parts est préconisé. Ainsi et en application de la décision du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, le fonds est entré en période d'amortissement accéléré à partir du paiement trimestriel du 15 mai 2017 et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 4.1.3 du prospectus d'émission.

Tunis, le 15 août 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Walid BEN SALAH

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées saines, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39 372,669 DINARS
CRD MINIMUM	4 051,001 DINARS
CRD MAXIMUM	269 695,408 DINARS
TAUX MOYEN	8.34%
TAUX PONDERE	8.14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1 000	1 000	1 000	1 000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM+0.5%	TMM+1%	TMM+1.7%	TMM+ 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques²

A. POURCENTAGE DES PARTS DETENUES PAR LES OPCVM

PARTS P3	
OPCVM	16.25%
AUTRES	83.75%
TOTAL	100%

B. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS

Trimestriellement et à chaque date de paiement, le fonds est tenu de payer la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunérée au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires sur la période semestrielle au 30 Juin 2018 respectivement à la date de paiement du 15-02-2018 et celle du 15-05-2018.

Les commissions nettes	15-02-18	15-05-18
En Dinars		
Société de gestion	4 246,122	3 652,659
Recouvreur	4 246,122	3 652,659
Dépositaire	531,291	457,107
Total	9 023,535	7 762,425

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 30-06-2018, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de 242 créances pour un capital restant dû de 2 989 milles dinars soit un amortissement de 94% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 9.60%³.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds est de 27 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur la période semestrielle au 30 juin 2018 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier	269	3 651	0.42%	0.08%
Février	267	3 527	0.18%	0.15%
Mars	263	3 397	0.44%	0.26%
Avril	255	3 267	0.43%	0.31%
Mai	250	3 133	0.71%	0.37%
Juin	242	2 989	1.12%	0.51%

Par ailleurs, le ratio de perte nette, à la date du 30-06-2018, est de 13.68%, notons que ce ratio désigne le pourcentage des créances déchués et marquera le début de la période d'amortissement accéléré, dès lors qu'il dépasse le seuil de 3% pour la première année, de 5% pour la deuxième, de 6.5% pour la 3ème et de 7% pour les années postérieures.

Rappelons que le Fonds est entré en période d'amortissement accéléré depuis le paiement trimestriel du 15 Mai 2017.

³ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Juin 2018.

SITUATION DES PLACEMENTS SUR LES COMPTES DU FONDS AU 30 JUIN 2018:

Compte d'accueil

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2018 en Dinars
BTA 5.5% Février 2020	17	16 586,900	356,068	16 942,968
BTA 5.5% Février 2020	107	105 448,500	2 241,137	107 689,637
BTA 5.5% Février 2020	169	166 465,000	3 539,740	170 004,740
TOTAL	293	288 500,400	6 136,945	294 637,345

Compte de réserve

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2018 en Dinars
BTA 5.5% Février 2020	384	375 936,000	8 042,959	383 978,959
TOTAL	384	375 936,000	8 042,959	383 978,959

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires et subordonnées dont le détail est sur les tableaux ci-après .

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires P1 ont perçu leurs dernières rémunérations en flux d'intérêts et principal en Août 2012. De même, les porteurs de parts prioritaires P2 ont perçu leurs dernières rémunérations en flux d'intérêts et principal en Mai 2015.

De ce fait, les porteurs de parts prioritaires P3 et subordonnées S ont commencé à percevoir leurs rémunérations en principal après l'amortissement complet des parts P2, soit en Mai 2015.

DONNEES UNITAIRES :

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en dinars	Intérêts Nets en Dinars
15 février 2018	7,03%	172,812	114,157	941,345	3,105	2,484
15 mai 2018	7,75%	58,655	58,655	1 000	1,124	0,899

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD début de période	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts en Dinars	Intérêts Nets en Dinars
15 février 2018	7,33%	495,741	0,000 (*)	504,259	9,286	7,429
15 mai 2018	8,05%	495,741	36,223	540,482	9,866	7,893

(*) L'amortissement des Parts S a été suspendu jusqu'à complet amortissement des Parts Prioritaires , et ce, suite au passage de l'amortissement normal à l'amortissement accéléré des parts en résultante du constat par la société de gestion du dépassement du seuil de 7% du ratio de perte nette par le fonds à compter du paiement du 15 Mai 2017 ;

PART RESIDUELLE :

	CRD	Intérêts Bruts en Dinars	Intérêts Nets en Dinars
15 février 2018	1 503 289,903	0,000 (**)	0,000
15 mai 2018	1 503 289,903	0,000 (**)	0,000

(**) Tout paiement au titre de la Part Résiduelle est suspendu jusqu'à complet amortissement des Parts Prioritaires et des parts S, et ce à compter du paiement du 15 Mai 2017.

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT DE PERIODE	691 248	1 982 964
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	691 248	144 892
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN DE PERIODE	0	1 838 072

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A l'occasion de l'amortissement complet des parts prioritaires P1 et P2 du FCC BIAT-CREDIMMO 2, respectivement en Août 2012 et Mai 2015, et conformément au prospectus d'émission qui stipule que « le seuil de réserve est égal, à chaque date de versement trimestrielle en période d'amortissement normal à 3% du montant nominal des créances à la date de cession jusqu'à amortissement de la part P1, à 1,5% jusqu'à amortissement de la part P2 et à 0,75% jusqu'à amortissement de la part P3 et S... », le seuil de réserve est amené à son nouveau seuil, à savoir 0,75% du montant nominal des créances à la date de cession soit **375 mD**.

A la date du 30 Juin 2018, le fonds de réserve a été plafonné.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

ANNEE	MOIS DE DECHEANCE	OBSERVATIONS
2010	CD au 31/03/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 30/09/2010	
2011	CD au 30/11/2011	Mise en jeu de garantie réelle
2012	CD au 31/05/2012	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
2013	CD au 30/09/2012	Récupération partielle
	CD au 30/06/2013	Récupération partielle
2014	CD au 30/06/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	CD au 31/03/2014	Récupération partielle
2014	CD au 30/06/2014	Mise en jeu de garantie réelle

2015	CD au 31/01/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	CD au 28/02/2015	
	CD au 30/04/2015	
2017	CD au 31/12/2015	Récupération partielle
	CD au 30/04/2017	Garantie en attente de mise en jeu
	CD au 31/08/2017	
CD au 30/09/2017		
2018	CD au 30/06/2018	Garantie en attente de mise en jeu

G. MODIFICATIONS APORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

Les notations nationales des parts émises n'ont pas été remises en cause par l'agence de notation et ce, depuis Mai 2016.

Toutefois, en date du 16 Mars 2018, l'agence de notation financière Moody's a dégradé la notation mondiale des parts prioritaires P3 du FCC BIAT-CREDIMMO 2 d'un cran ; de "Ba1" à "Ba2" tout en maintenant la notation mondiale des parts subordonnées S ainsi que les notations nationales des parts prioritaires P3 et subordonnées S.

NOTATION DES PARTS	AU 31.12.2017	AU 30.06.2018
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	-
Parts Subordonnées S	Aaa.tn	Aaa.tn

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS

A la date du 30 Juin 2018, le Fonds Commun de Créance FCC BIAT-CREDIMMO 2 ne dispose plus de parts cotées et séjournées à la Cote de la Bourse.

Les parts prioritaires P1, P2 et P3 sont totalement amortis respectivement le 15 Août 2012, le 15 Mai 2015 et le 15 Mai 2018.